





Éire 2004 Uachtaránacht an Aontais Eorpaigh
Ireland 2004 Presidency of the European Union

3^{ème} RENCONTRE EUROPEENNE DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETE

La participation est plurielle

Conférence de la Présidence de l'UE

28 - 29 mai 2004 • Palais d'Egmont, Bruxelles







Organisée avec le soutien de

La Commission européenne

Le département de lutte contre la pauvreté, Service public de la sécurité sociale, Belgique

Et avec l'assistance du

Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN)

EAPN

Rue du Congrès, 37-41

B-1000 Bruxelles

Une version imprimée de ce rapport est disponible en anglais.

Des versions électroniques des rapports de synthèse sont disponibles dans les langues suivantes: bulgare, danois, néerlandais, finlandais, allemand, grec, hongrois, italien, polonais, portugais, espagnol et suédois.

Vous pouvez télécharger les rapports sur le site web d'EAPN à l'adresse www.eapn.org

Remerciements

Coordinatrice du projet: Micheline Gerondal

Auteur du rapport et de l'enquête: Margo Gorman

Photographe: Mathias Horemans

Impression et mise en pages

S.P.E.

Téléphone 00 32 2 512 87 00

Fax 00 32 2 514 34 23

spe@skynet.be

ISBN2-930252-33-2

Préambule par la Présidence irlandaise

Un des principaux défis lancés par les Etats membres lors du Conseil européen de Lisbonne en 2000 était «d'avoir un impact décisif sur l'éradication de la pauvreté» à l'horizon 2010. L'objectif général à long terme ne se limite donc pas à réduire la pauvreté, mais à l'éradiquer. Et pour parvenir à cet objectif, un impact décisif doit être réalisé à l'horizon 2010. En d'autres termes, une amélioration de l'offre de services publics envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale ne suffit pas: il faut des actions qui s'attaquent aux causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale qui persistent en Europe, et qui s'emploient à les faire disparaître.

Par le biais de la méthode ouverte de coordination, les Etats membres tentent de relever ce défi au travers d'un effort concerté: les Plans d'action nationaux de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ce faisant, ils reconnaissent qu'une réaction et un engagement des gouvernements ne suffiront pas à éradiquer la pauvreté: c'est l'ensemble de la société, de ses groupes concernés, qui doivent se mobiliser, d'où la nécessité de les consulter.

Les personnes en situation de pauvreté figurent clairement parmi ces groupes concernés. Ce sont elles qui vivent et subissent les effets de la pauvreté, et c'est à partir de cette pauvreté vécue de l'intérieur qu'elles sont sans doute les plus à même de décrire les causes de la pauvreté, les moyens de l'éradiquer et les priorités à nous donner.

Pour toutes ces raisons, la Présidence irlandaise est heureuse de poursuivre la consultation des groupes concernés au niveau européen en accueillant la 3ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté ces 28 et 29 mai 2004, avec le soutien de la Commission européenne et du Gouvernement belge et avec l'assistance du Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN).

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui se sont investis sans compter dans l'organisation de cette rencontre, et en particulier chacune et chacun des participants, qui ont largement contribué à sa réussite. J'adresse un merci tout particulier aux participants des nouveaux Etats membres, puisque cette rencontre est la première du genre au sein de l'Union élargie. Ils apportent au débat une nouvelle dimension, qui nous détermine plus que jamais à faire figurer l'éradication de la pauvreté parmi les priorités premières de l'Union Européenne.

Le thème de cette rencontre – La participation est plurielle - montre combien les dirigeants nationaux et européens tiennent à envisager la situation des personnes en situation de pauvreté avec celles-ci, de manière à tenir pleinement compte de leurs préoccupations et de leurs propositions de changements politiques. Le message de la Présidence irlandaise au Conseil des Ministres des 1er et 2 juin 2004, qui témoigne des résultats des discussions autour de ce thème, est repris dans le présent rapport.

Ce rapport est le fidèle reflet du déroulement de la Conférence. Nous espérons qu'il sera largement diffusé auprès des populations en situation de pauvreté, de ceux qui travaillent à leurs côtés, des gouvernements et de toutes les autres parties prenantes aux quatre coins de l'Union.

Mme Marie-José JACOBS, Ministre Luxembourgeoise de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse, nous a d'ores et déjà annoncé que la Présidence de son pays organiserait cette rencontre l'année prochaine. Je me félicite vivement de cette démarche qui, je l'espère, apportera la continuité voulue à cet événement annuel majeur de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

MARY COUGHLAN TD

Ministre des affaires sociales et familiales

Note: Depuis cette réunion, la Ministre Coughlan a été assignée à d'autres responsabilités ministérielles. Le Ministre actuel des affaires sociales et de la famille est Monsieur Seamus Brennan TD.

Table des matières

Première partie: introduction	7
Contexte	7
Résumé du président	8
Message de la Présidence irlandaise au Conseil des ministres, juin 2004	10
 Deuxième partie: rapport de la Conférence	 12
Plénière d'ouverture	12
Confrontation des expériences: rapports des ateliers	16
Dialogue entre les participants et le panel	25
Remarques de clôture	30
Réflexion: de la théorie à la pratique	31
 Troisième partie: l'enquête	 33
Questionnaire	33
Exemples	33
 Annexe I: Programme	 43
Annexe II: Liste des participants	45

Première partie

Introduction

Contexte

Le Conseil européen de Lisbonne (2000) a décidé de mettre en place une stratégie européenne afin d'avoir un impact décisif sur l'éradication de la pauvreté dans les pays de l'Union européenne à l'horizon de 2010. Le Conseil européen de Nice (décembre 2000) a ensuite doté cette stratégie d'une série d'objectifs communs, au rang desquels la mobilisation de tous les acteurs – y compris les personnes en situation de pauvreté – et leur implication dans les diverses composantes de la stratégie.

Suite à cela, la Présidence belge (2001) a organisé une Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion, qui a été suivie en 2003 d'une initiative analogue sous la Présidence grecque. Ces rencontres ont confirmé combien la participation des personnes en situation de pauvreté était importante pour le processus et ont démontré que ce type de participation améliorait la qualité des décisions et leur mise en œuvre. Pour apporter un suivi à ce processus, la Présidence irlandaise (2004) a organisé cette 3ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté dans les pays de l'UE, avec le soutien de la Commission européenne et du Gouvernement belge. Le Réseau européen des associations de Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN) a également apporté son concours à l'organisation de ces rencontres, sous la forme d'une assistance technique et d'un appui logistique.

Cette 3ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté intervient juste après l'élargissement officiel de l'Union. La Présidence irlandaise est ravie d'accueillir pour la première fois à cette rencontre des délégations des nouveaux Etats membres de l'Union européenne. Cette arrivée est l'occasion d'établir de nouvelles relations et d'entendre de nouveaux points de vues et approches dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le rapport de la Présidence grecque sur la 2ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, remis au Conseil de l'Emploi et des Affaires Sociales de juin 2003, proposait notamment que: «Les Etats membres intensifient leurs efforts pour promouvoir la participation à tous les niveaux des personnes vivant en

situation de pauvreté et de mettre en place des réseaux structurels». Le but de la 3ème Rencontre est donc:

«D'intensifier les efforts de promotion de la participation des personnes en situation de pauvreté à tous les niveaux et de développer des réseaux structurels pour faciliter cette implication.»

Pour ce faire, la Présidence irlandaise, avec l'aide d'EAPN et du Comité du programme communautaire de lutte contre l'exclusion sociale, a décidé de mener une enquête pour percevoir dans quelle mesure ces réseaux structurels étaient soutenus. Cette enquête a porté sur les mécanismes de participation des personnes en situation de pauvreté et sur leur utilité dans la formulation des Plans d'action nationaux pour l'inclusion sociale, qui sont au cœur de la stratégie d'inclusion de l'Union européenne. Les membres du Comité du programme communautaire ainsi que les membres du réseau EAPN ont collecté les informations au niveau national. Les résultats de cette enquête sont repris dans la troisième partie du présent rapport.

En prélude à la 3ème Rencontre, les délégations des divers pays ont eu l'occasion de préparer leurs contributions. Elles ont ainsi pu préciser les questions et les problèmes se rapportant à leur expérience locale et nationale. Ces questions, fondées sur l'expérience et l'analyse de personnes ayant une expérience directe de la pauvreté et de l'exclusion sociale, nous ont permis d'avoir un dialogue de grande qualité tout au long de la rencontre.

La majorité des personnes présentes à la conférence étaient des personnes elles-mêmes confrontées à la réalité de la pauvreté et de l'exclusion et qui avaient déjà commencé à travailler avec d'autres à l'amélioration de leur condition, de celle de leurs familles et de leurs communautés. Les autres participants étaient issus d'ONG de lutte contre la pauvreté: travailleurs sociaux de première ligne ainsi qu'une forte présence de représentants des institutions européennes, de membres du Comité de protection sociale et de membres du Comité du programme communautaire de lutte contre l'exclusion sociale.

La Rencontre Européenne des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale n'entend pas se substituer à l'action menée par les nombreux réseaux et organisations qui défendent déjà les intérêts de ces populations. Il faut plutôt y voir une reconnaissance, par la présidence de l'Union

Réflexions du président

Les trois rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté ont rassemblé au Palais d'Egmont, lieu de rencontre des hommes d'Etat européens, des citoyens des toutes conditions sociales, de tous horizons, vivant dans des tours d'habitation, des campements, des centres d'accueil, des arrières-cours, des villages perdus et des endroits isolés. Leur venue augure une démarche révolutionnaire. La troisième rencontre, organisée en mai 2004, a montré que des progrès avaient été accomplis depuis les deux éditions précédentes, mais qu'on pouvait encore aller beaucoup plus loin.

Quelles étaient mes attentes avant cette rencontre ? Je m'étais penché sur la longue histoire du combat politique contre la pauvreté dans toute l'Europe: les lois sur l'assistance aux pauvres ; les études et les enquêtes sur la pauvreté à la fin du XIX^{ème} siècle; l'essor de l'Etat-providence au milieu du siècle dernier; ensuite la découverte des failles de l'Etat-providence et la redécouverte de la pauvreté dans les années soixante, aux balbutiements de l'intégration européenne. Le Traité de Rome, qui a marqué le début de l'intégration européenne, ne mentionnait ni la pauvreté ni l'exclusion sociale et la crise économique suivie de la «crise de l'Etat-providence» dans les années soixante-dix n'ont probablement pas laissé d'autre choix à l'UE que de reconnaître le problème et la nécessité de s'y atteler.

Dans les années soixante-dix, la pauvreté ne figurait à l'ordre du jour que de quelques pays. Depuis, elle figure à l'ordre du jour de la plupart des pays et au fil des ans, la pauvreté – ou l'exclusion sociale – est devenue une problématique de plus en plus importante à l'ordre du jour européen. Cela tient à l'initiative du projet européen et à la persistance de quelques chiffres essentiels au cœur de ce projet. Pour les pays de l'UE, comme sans doute pour d'autres pays, les institutions européennes auront largement contribué à faire qu'un débat sur la pauvreté s'engage, que des actions soient entreprises et

Européenne, de l'importance de la «parole» des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et une illustration de l'importance de leur engagement au travers de réseaux structurés qui facilitent leur implication dans la société.

donc que des avancées constantes, quoique lentes, soient enregistrées.

Au début, nous avons eu les trois «programmes pauvreté» européens. Témoins de leur époque, les programmes Pauvreté I et II considéraient dans les années soixante-dix et quatre-vingt que l'amélioration de la situation de la pauvreté ressortait avant tout des actions locales et des personnes pauvres elles-mêmes. On pensait alors que le problème venait d'un manque de coordination (entre les politiques et les services nationaux et locaux) et qu'il suffisait donc de mobiliser les acteurs locaux, notamment au travers de la participation des personnes en situation de pauvreté, au prix de quelques modestes subventions. A la fin des années quatre-vingt, les mentalités changent lorsqu'on s'aperçoit qu'il existe une «nouvelle pauvreté», une menace sur les plus vulnérables au sein de la confortable majorité, et que la mise en place du Marché unique et de la réorganisation industrielle a un coût social. En 1989, on assiste à un tournant politique en Europe centrale et orientale: un moment historique où «le pouvoir du peuple» l'emporte sur le contrôle étatique. Cette année marque également un tournant dans la politique sociale européenne. «L'exclusion sociale» vient de faire son apparition et les lumières des projecteurs se braquent sur les politiques nationales et leur incapacité à prévenir cette exclusion sociale. Avec Pauvreté III, on conserve l'idéal de participation des personnes en situation de pauvreté mais en mettant l'accent sur le rôle des organismes publics au plan local et régional et sur la façon dont ceux-ci pourraient et devraient engager des actions efficaces et coordonnées de lutte contre l'exclusion sociale, en association avec les partenaires sociaux. Cette fois, les projecteurs se tournent vers les Etats.

Après Pauvreté III vient une période creuse, suite à la remise en cause de la compétence européenne en matière de lutte contre la pauvreté. Ce problème est résolu en 1997 lorsque le Traité d'Amsterdam autorise officiellement le Conseil

européen à favoriser la coopération entre Etats membres en matière «d'exclusion sociale». Cela permet au Conseil de Lisbonne de 2000 de se fixer pour objectif «d'avoir un impact décisif sur l'éradication de la pauvreté et d'arriver à une plus grande cohésion sociale». Un peu plus tard la même année, c'est au tour du Conseil de Nice de prendre une nouvelle initiative politique (les PAN/inclusion) pour inciter les Etats membres à adopter une approche politique qui anticipe, planifie et aborde l'ensemble de la problématique de l'inclusion sociale. Dès l'année suivante, en 2001, ce processus paneuropéen s'enclenche. La même année se tient la première Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté.

En trente ans donc, les «personnes en situation de pauvreté» des pays européens sont donc passées du statut d'objets de projets locaux de lutte contre la pauvreté à celui de sujets et acteurs de conférences européennes sur les politiques nationales et européennes en matière de lutte contre la pauvreté.

J'ai été très honoré de présider la Troisième rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté. J'ai également été très honoré de travailler avant, pendant et après cette rencontre avec la Présidence irlandaise ainsi qu'avec l'exemplaire comité d'organisation dirigé par EAPN, qui n'a ménagé ni ses efforts ni sa peine pour que les participants profitent pleinement de cet événement. Ce fut un honneur de rencontrer des ministres irlandais, belge et luxembourgeois ainsi que des fonctionnaires de la Commission faisant tous preuve d'un engagement personnel en faveur de la consultation et du dialogue autour des questions de pauvreté au niveau européen. J'ai été particulièrement honoré de rencontrer les participants. Entre eux, avec les organisateurs et les invités d'honneur, ils ont témoigné de leur vécu et de leurs angoisses, de ce qu'ils avaient enduré et de ce qu'ils avaient appris, de ce qu'ils pouvaient relayer et de ce qu'ils pouvaient nous apprendre sur la pauvreté et sur ce qu'on pourrait et devrait faire pour y remédier.

Pour moi, trois grands thèmes se dégagent de la rencontre, témoins chacun de ce qui a déjà été réalisé et de ce qui reste encore à accomplir; ils correspondent à trois niveaux d'action:

1. la validation du vécu et des opinions des personnes en situation de pauvreté:

Expérience personnelle de la pauvreté: Les stratégies politiques les mieux intentionnées et les mieux

informés ne peuvent prétendre élaborer des politiques, des programmes ni des pratiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sans avoir une idée de ce que pauvreté veut dire: or les seules personnes qui puissent en parler sont les personnes en situation de pauvreté elles-mêmes. Ces rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté prouvent qu'on peut y arriver. Les récits entendus lors de cette dernière rencontre nous ont permis d'appréhender plus justement les différentes facettes de la pauvreté vécue au quotidien. Les problèmes se renouvellent sans cesse. Parmi ceux que nous avons entendus cette fois-ci figurent les effets de l'ouverture des marchés et le manque de prévenance des pouvoirs publics dans la fourniture de services publics tels que l'eau et l'électricité. Le manque d'accès aux technologies de l'information représente une nouvelle forme de pauvreté pour les enfants. Nous avons également entendu parler de kidnappings et d'exploitation d'adolescents par-delà les frontières, une forme nouvelle et vicieuse de traite des êtres humains en Europe. Mais nous avons aussi entendu pas mal de «bonnes nouvelles», des initiatives prises par les personnes en situation de pauvreté et par ceux qui les accompagnent, respectueuses de leurs droits et de leurs choix.

2. les dispositifs officiels garantissant la participation de personnes en situation de pauvreté à l'élaboration des politiques au plan national:

Consultation au niveau national: L'excellente enquête reprise dans ce rapport montre la grande diversité des mécanismes nationaux censés promouvoir la participation des personnes «pauvres» à l'élaboration des politiques. Les ministres présents ont fait état d'initiatives prises par leurs pays pour permettre à l'Etat d'être à l'écoute de ceux qui se trouvent au bas de l'échelle sociale. Les messages ainsi entendus peuvent être pris en compte dans les plans nationaux qui, à leur tour, seront soumis aux Conseils européens pour discussion et prise de mesures. La terminologie et les systèmes de consultation varient d'un pays à l'autre. En Irlande et en Belgique, il existe des «accords de partenariat» au sein desquels les organisations luttant pour ou constituées de personnes pauvres siègent aux côtés des «partenaires sociaux» traditionnels; au Luxembourg, les ONG ont acquis le droit de siéger au Conseil supérieur; en France, il existe depuis 1998 un Conseil national de lutte contre les exclusions et cette année, le plan d'action national français incluait une communication au public sur la lutte contre l'exclusion; au Danemark, on trouve un «Conseil pour les groupes vulnérables».

Autant d'initiatives qui pourraient inspirer plus d'un pays.

Pour les participants à la rencontre, ces systèmes consultatifs posent toutefois problème. Parfois, la consultation des consommateurs dessert les intérêts des nantis et non des pauvres; même des consultations relatives à la protection sociale peuvent se solder par des améliorations pour les groupements d'intérêts les plus puissants et pas forcément pour les plus mal lotis. Dans quelle mesure une personne pauvre peut-elle se faire entendre en dehors des organisations de pauvreté? Et jusqu'à quel point tolère-t-on les militants et les «poils à gratter», même quand ils se battent pour une juste cause?

Quoi qu'il en soit, les mécanismes nationaux de communication et de consultation et les liens avec les gouvernements nationaux offrent une courroie de transmission entre les personnes en situation de pauvreté et les systèmes politiques européens. Sur la scène européenne, ce sont en effet les gouvernements qui tiennent les premiers rôles.

3. la nécessité de poursuivre l'action au niveau de l'UE:

Action communautaire: Comme je l'ai laissé entendre précédemment, les institutions communautaires, du moins celles qui ont les questions sociales dans leurs attributions, ont joué jusqu'ici un rôle honorable et progressiste dans la lutte contre la pauvreté et elles ont influencé les évolutions au niveau national. Les traités existants autorisent l'Europe à prendre des initiatives en matière d'exclusion sociale et le projet de constitution européenne l'envisage aussi. La «méthode ouverte de coordina-

tion» telle qu'elle est mise en œuvre dans les Plans d'action nationaux pour l'inclusion commence déjà à porter ses fruits pour les personnes en situation de pauvreté de toute l'Europe. Mais – et il s'agit d'un gros mais – l'UE reste animée par des préoccupations économiques, les considérations sociales venant en second lieu. C'est la raison pour laquelle les pauvres ne sont pas les seuls désavantagés: les ministres en charge des affaires sociales le sont tout autant, que ce soit au plan européen ou au plan national. Quelles que soient les tensions entre le monde politique et les mouvements sociaux, les politiciens et les militants doivent apprendre à cohabiter. Il est en effet de l'intérêt des pauvres que les membres du gouvernement qui s'inquiètent des réalités de la pauvreté soient en position de force face à d'autres ministres aux préoccupations tout autres. C'est ce qui rend les réformes sociales si compliquées: les réformateurs politiques sont pris entre le marteau et l'enclume. Les ministres qui ont assisté à la troisième rencontre ont promis d'aviser le Conseil européen des messages issus de la rencontre et de faire pression pour que les choses changent au sein de leurs gouvernements et du Conseil.

Gageons que plus le trafic sera dense sur cette «voie à double sens» de la consultation et du débat politique sur la pauvreté, plus ceux qui semblent tirer à hue et à dia finiront par conjuguer leurs efforts. Pour ce faire, il faut envisager d'autres rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté.

Séamus Ó Cinnéide

Professeur Jean Monnet de politique sociale européenne
Université nationale de Maynooth, Irlande

Message de la Présidence irlandaise au Conseil des ministres, juin 2004

La Présidence irlandaise, avec le soutien de la Commission européenne et avec le concours du Gouvernement belge et du Réseau Européen des Associations de Lutte contre la Pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN), a organisé cette 3ème Rencontre Européenne des personnes en situation de pauvreté, à Bruxelles, les 28 et 29 mai 2004. Voici les principaux messages qui en sont issus.

Une véritable participation des personnes en situation de pauvreté est en train de voir le jour et de se développer dans le cadre des efforts déployés par

les Etats membres pour atteindre les objectifs de Lisbonne (avoir un impact décisif sur l'éradication de la pauvreté et arriver à une plus grande cohésion sociale). Il existe de nombreux exemples de bonnes pratiques européennes en la matière dans tous les Etats membres.

Priorité doit désormais être donnée à l'élargissement et à l'approfondissement de ce processus:

1. La mise en œuvre et l'affinement des Plans d'Action Nationaux pour l'inclusion sociale

- (PAN/inclusion) constituent l'axe essentiel de ce processus. Ces plans ont parfaitement réussi à maintenir l'éradication de la pauvreté parmi les points forts de l'agenda politique, qu'ils soient nationaux ou européen, et à insuffler une dynamique de participation à l'ensemble des parties prenantes. Les personnes en situation de pauvreté sont concernées au premier chef et doivent à ce titre être associées au processus.
- 2; Pour être efficace, la participation doit pouvoir compter sur une organisation et des ressources suffisantes. Il faut y voir un investissement social majeur, par son apport à la réalisation des objectifs des PAN/inclusion et, plus généralement, à l'établissement d'une plus grande cohésion sociale.
 3. La participation est plurielle. Les gouvernements doivent impérativement s'informer à la source, dans un esprit d'ouverture et d'efficacité, s'ils veulent mener une action qui relève progressivement les défis recensés. La participation doit notamment se décliner au niveau du contrôle et de l'évaluation de la mise en œuvre des PAN/inclusion, y compris au niveau des indicateurs utilisés pour mesurer la progression au niveau national et pour établir des comparaisons avec d'autres Etats membres. Les échanges d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques entre les 25 Etats membres sont une composante essentielle de la coordination ouverte, pas seulement pour les gouvernements, mais pour toutes les parties prenantes, et surtout celles qui sont en situation de pauvreté. Les méthodes d'éradication de la pauvreté ne doivent plus avoir aucun secret pour les personnes en situation de pauvreté qui seront mises au courant de ce que d'autres Etats membres sont parvenus à réaliser compte tenu de leur conjoncture économique et d'autres facteurs. Il faut veiller à ce que le projet de rationalisation n'atténue pas, mais au contraire accroisse l'efficacité de ces échanges politiques.
 4. Les facteurs de pauvreté sont aussi complexes que variés. La parole et les préoccupations des groupes en situation de pauvreté doivent être entendues. La Conférence a identifié plusieurs groupes en attente d'un accompagnement spécifique: les migrants et les minorités ethniques, les victimes de la traite d'êtres humains, en particulier les enfants, les personnes vivant dans des logements insalubres, les sans-abri, les personnes handicapées et les parents isolés.
 5. La pauvreté est un phénomène aux facettes multiples qui requiert l'intervention de plusieurs ministères, notamment ceux en charge de la santé, de l'éducation, du logement, de la justice, de l'intérieur et des finances.
 6. Pour beaucoup, la pauvreté résulte d'une discrimination. Les personnes en situation de pauvreté sont bien placées pour épingle les causes de discrimination et les façons d'y mettre un terme. Il conviendrait de promouvoir et de favoriser leur participation aux mesures de lutte antidiscriminatoires.
- La Présidence irlandaise a pris note des points de vue qui se sont exprimés, à savoir que:
- Les Etats membres
Devraient utiliser et amplifier la participation des personnes en situation de pauvreté à tous les niveaux, en partenariat avec l'ensemble des autres parties impliquées, dans les efforts qu'ils déploient pour avoir un impact décisif sur l'éradication de la pauvreté et obtenir une plus grande cohésion sociale.
 - Les Etats membres et la Commission européenne
Devraient veiller à ce que les personnes en situation de pauvreté soient pleinement associées au contrôle et à l'évaluation de la mise en œuvre des PAN/inclusion et à la préparation des futurs Plans; de même, la nécessité d'organiser cette participation devrait être pleinement prise en compte dans le cadre de la rationalisation du processus de coordination ouverte, en particulier en ce qui concerne les PAN/inclusion.
 - La Commission européenne
Devrait veiller à ce que les intérêts des personnes en situation de pauvreté soient pleinement pris en compte dans le débat sur l'avenir des Fonds structurels et dans la révision de l'agenda de politique sociale.
- La Présidence irlandaise se félicite qu'à l'occasion de la 3ème Rencontre, le Luxembourg se soit engagé à lui donner suite à Bruxelles au cours de sa présidence de 2005; elle réitère la proposition faite par la Présidence Grecque au Conseil des Ministres de 2003, à savoir que la Commission européenne et les présidences européennes successives incluent l'organisation récurrente de ce type de rencontre dans le plan annuel des travaux (sur le même pied que les Tables Rondes annuelles).

Deuxième partie

Rapport de la Conférence

Séance plénière d'ouverture

Président de séance:

Professeur Seamus O' Cinneide, *University of Maynooth, Irlande*

Intervenants de marque:

M. Gerry Mangan, *représentant la Présidence irlandaise*

Madame Marie Arena, *Ministre belge de l'intégration sociale, de la politique des grandes villes, de l'égalité des chances et de la fonction publique*

Madame Marie-Josée Jacobs, *Ministre luxembourgeoise de la famille, de la solidarité sociale et de la jeunesse*

Madame Odile Quintin, *Directrice générale, DG emploi et affaires sociales, Commission européenne*

Madame Isabelle Leborgne, *association Action partenariat international économique et social, participante à la 2ème rencontre*

Le Professeur Seamus O' Cinneide, Président de la séance, ouvre la 3ème Rencontre au nom de la Présidence irlandaise. Il retrace la longue histoire de la lutte contre la pauvreté en Europe,

«La prédominance des préoccupations économiques sur le marché mondial prête facilement au cynisme dès qu'on parle d'Europe sociale, mais depuis 30 ans, l'Europe désigne aussi la pauvreté à l'attention de tous et veille à ce que certaines actions palliatives se développent à travers toute l'Europe.»

Il souhaite la bienvenue aux intervenants de marque et à l'ensemble des participants et forme le vœu d'un dialogue ouvert et d'échanges fructueux dans les jours à venir.

M. Gerry Mangan, *représentant de la Présidence irlandaise*, souhaite la bienvenue aux participants au nom de Mme Mary Coughlan, T.D., *Ministre des affaires sociales et familiales*, qui lui a chargé d'exprimer ses encouragements, son attente de pouvoir participer à la Rencontre un peu plus tard, spécialement lors des conclusions de fin de journée, et son engagement par rapport à l'objectif du Conseil européen d'avoir un impact décisif sur l'éradication de la pauvreté à l'horizon de 2010. Depuis le 1er mai 2004, cet objectif est également celui de 10 nouveaux Etats membres, aux représentants desquels M. Mangan souhaite

tout particulièrement la bienvenue. Et d'ajouter au nom de Mme Mary Coughlan, T.D., *Ministre des affaires sociales et familiales*, que:

«Les Plans d'Action Nationaux pour l'inclusion sociale que nous mettons actuellement en œuvre montrent combien il est difficile d'éradiquer la pauvreté, car celle-ci n'a ni cause ni solution unique ; ce combat ne peut être mené par les gouvernements seuls, mais avec l'aide de l'ensemble de la société. L'élaboration des PAN/inclusion irlandais m'a fait prendre conscience du nombre d'acteurs nécessaires au développement et à la mise en œuvre de tels Plans. Je veux parler des universitaires et des experts, qui analysent les causes et déterminent les solutions possibles ; des partenaires sociaux, employeurs et syndicats notamment, sans oublier la société civile. L'appui des organisations non gouvernementales, qui sont aux côtés des personnes en situation de pauvreté, est particulièrement important dans la mesure où elles ont une réelle connaissance des problèmes. EAPN en est un bon exemple. Le leadership du gouvernement est également nécessaire, surtout celui du ministère des affaires sociales, avec l'appui solidaire et international de l'Union européenne et de la Commission européenne. Mais par-dessus tout, nous devons associer les personnes en situation de pauvreté, qui savent ce que pauvreté veut dire, qui connaissent les raisons de leur pauvreté et savent quels types de solutions peuvent éradiquer la pauvreté et leur permettre d'atteindre une qualité de vie qui va de soi pour le reste d'entre nous. Voilà pourquoi ce type de rencontre est un élément essentiel de notre engagement envers ce processus, qui bénéficie de l'implication et du soutien constant de la Belgique, à laquelle nous sommes éminemment redevables. La Présidence irlandaise est heureuse de pouvoir lui apporter une suite. Si nous voulons vraiment éradiquer la pauvreté, nous devons écouter ceux qui la vivent au quotidien. Madame la Ministre Mary Coughlan sera ravie de transmettre à ses collègues ministres un message fort et clair sur les résultats et les attentes de cette Rencontre afin de les convaincre.»

Madame la Ministre Marie Arena considère cette 3ème Rencontre comme un élément impor-

tant d'un processus de participation qui se doit d'être durable et à l'écoute des besoins et des aspirations.

«Cette 3ème Rencontre témoigne de la nécessité d'un événement annuel. La pauvreté continue d'exister sous de multiples formes comme le montrent clairement les statistiques. Il y a la pauvreté par manque d'argent, mais aussi par manque d'accès à l'éducation et aux nouvelles formes de technologie.»

Un certain nombre d'actions ont été réalisées au titre des Plans d'Action Nationaux pour l'inclusion sociale, qu'il s'agit de renforcer. L'Europe sociale n'est pas un concept abstrait; c'est un combat qui se mène à plusieurs niveaux et qu'il faut rendre visible. Pour ce faire, il faut montrer comment fonctionne une Europe sociale et nous faire entendre. Il faut une communication qui reste en prise avec la base. Dans une Europe sociale, les besoins vitaux doivent être pris en charge par des systèmes de sécurité sociale sains et assurer à chacun une place dans la société.

Lorsque nous avons du mal à réaliser les objectifs de Lisbonne, certains proposent d'abandonner le combat. Je dis quant à moi que nous devons renouveler et décupler nos efforts. Il ne suffit pas de sortir les gens de la pauvreté; il faut veiller à ce qu'ils n'y retombent pas. Les liens avec d'autres ministères nationaux, comme ceux que nous avons avec le Ministère de l'égalité des chances en Belgique, sont un autre facteur de réussite important.

Madame la Ministre Marie Arena félicite les organisateurs pour l'esprit d'ouverture et de dialogue de cette 3ème Rencontre et a hâte de connaître les messages que la 3ème Rencontre adressera au Conseil des Ministres européen. Elle insiste sur le fait que chaque participant a un rôle important à jouer en rapportant ces messages dans chacun des pays représentés.

Madame la Ministre Jacobs se déclare tout d'abord honorée de participer à cette 3ème Rencontre. Elle fait allusion au rapport de la 2ème rencontre, où l'on peut lire qu'un processus participatif exige une réelle capacité d'écoute de la part des décideurs. La Ministre Jacobs expose ses propres convictions s'agissant de la valeur de « l'écoute » et de la « rencontre »:

- «On entend mieux lorsque ceux qui vous parlent vous regardent droit dans les yeux.
- La qualité des politiques s'accroît lorsqu'on y intègre l'expertise de ceux qu'elles concernent directement.»

«En tant que Ministre de la solidarité sociale, j'ai toujours tenu à rencontrer celles et ceux qui sont directement affectés par les politiques dont je suis responsable. La taille du territoire national luxembourgeois facilite évidemment ce type de rencontre!»

Madame Jacobs esquisse ensuite quelques principes de base:

«Dans la société actuelle, les politiques sociales, et surtout la politique d'inclusion, ne reposent plus sur un principe de charité mais sur des obligations transversales. Autant la société s'engage à promouvoir l'accès à des conditions de vie décente, autant les individus doivent s'engager à déployer les efforts nécessaires pour concrétiser cet accès. Le principe d'obligations transversales apporte une dignité aux démunis: il leur donne un statut d'acteurs et non plus d'assistés. Le rapport publié à l'issue de la Deuxième rencontre est très clair à ce propos lorsqu'il dit:

«La participation est un droit, pas une faveur.»

A ce stade, je voudrais vous rappeler une des conclusions du Conseil européen de mars 2004, qui me paraît particulièrement importante dans le contexte qui nous rassemble aujourd'hui. Le Conseil européen invite les Etats membres à créer «des partenariats pour la réforme». Ces partenariats doivent associer la société civile à la promotion des politiques qui font avancer la stratégie de Lisbonne. Au niveau des politiques sociales, ces partenariats doivent tout faire pour favoriser la participation active des citoyens à la construction d'une Europe sociale. S'ils suivent l'invitation du Conseil européen, les Etats membres devront organiser ces partenariats au plan national. Je suis certaine qu'ils vous intéresseront!

Un partenariat entre l'ensemble des acteurs suppose une participation active de tous les citoyens – c'est-à-dire vous. Permettez-moi de me référer au cas particulier du Luxembourg: le 6 mai 2004, une nouvelle loi a été votée, qui accorde aux organisations non gouvernementales qui luttent contre la pauvreté et l'exclusion le droit de siéger au Conseil supérieur de l'action sociale. Il faut y voir la volonté politique d'un élargissement de la participation à la société civile.

Evidemment, cette démarche qui fait participer les personnes en situation de pauvreté par le biais des organisations qui les représentent, peut décevoir les tenants d'une participation directe. A ceux-là je rappellerai que nos démocraties fonctionnent sur le principe de la représentation. Les organisations qui

représentent les personnes en situation de pauvreté sont des «alliés» qui font le lien entre les personnes en situation de pauvreté et les autorités civiles. Les autorités luxembourgeoises sont tout à fait disposées à tenir compte de leurs messages.

Je vous souhaite une réunion fructueuse, et vous fais d'ores et déjà une promesse: le Luxembourg sera heureux d'organiser la quatrième rencontre dans la cadre de sa Présidence, dans un esprit d'appui et de coopération analogue à celui de cette 3ème Rencontre, avec le soutien d'EAPN, du gouvernement belge et de la Commission européenne.»

Madame Quintin commence par dire que la 3ème Rencontre symbolise la volonté de l'Union européenne d'éradiquer la pauvreté ce qui constitue l'un des plus grands défis auxquels sont confrontés les systèmes de protection sociale, et montre que l'approche suivie par l'Europe pour réformer ces systèmes aborde toutes les dimensions de la protection sociale. Mais cette réforme ne peut réussir que si les personnes en situation de pauvreté participent activement à la lutte contre l'exclusion. L'Europe sociale doit profiter à tous, à la fois par la création d'emplois et par la lutte contre l'exclusion. Elle n'aurait aucun sens si elle n'existait que pour les entreprises et les politiciens.

Depuis que l'Europe a décidé en décembre 2000 de coordonner les politiques nationales de lutte contre l'exclusion, elle a adopté un objectif important: l'implication et la mobilisation de tous les acteurs, en commençant par les personnes en situation de pauvreté. La Charte des droits fondamentaux proclame le droit pour chacun à une vie digne avec un logement et des moyens suffisants, mais aussi le droit d'accès à la santé et à l'éducation. L'implication des personnes engagées dans la lutte contre la pauvreté, surtout au niveau local, est une conséquence logique de ce droit à la dignité.

L'époque où les politiques étaient concoctées par une poignée de fonctionnaires, qui «savaient» ce qui était le mieux, est révolue. Aujourd'hui, la parole des personnes concernées pèse davantage sur les décisions politiques. On en a vu un exemple lors du premier séminaire de révision par les pairs des questions d'inclusion sociale, qui s'est tenu en avril dernier à Stockholm, en Suède. On y a en effet constaté que les plans préparés par les associations locales étaient un élément important des stratégies locales de lutte contre l'exclusion sociale. Mais il reste encore beaucoup à faire pour mettre en place des mécanismes structurés qui garantissent la participation des personnes en situation de pauvreté. Il est toutefois encourageant de noter que

depuis la préparation des Plans d'Action Nationaux 2003, plusieurs pays ont renforcé la participation des personnes exclues et la consultation des ONG qui les représentent.

Bien que certains Plans d'Action Nationaux aient encore tendance à rester simplement descriptifs plutôt qu'à être de véritables plans stratégiques d'action, les plans de 2003 montrent que de nombreux Etats membres sont prêts à renforcer leur lutte contre l'exclusion au travers d'une approche davantage intégrée et d'objectifs plus ambitieux. Certains sont même parvenus à réduire le nombre de personnes en situation de pauvreté de longue durée.

Dans certains pays, le ralentissement de l'économie et la montée du chômage se sont traduits par une augmentation du nombre de personnes menacées de pauvreté, notamment parmi les groupes vulnérables; nos sociétés restent en outre marquées et affaiblies par les problèmes de santé mentale, d'alcoolisme et de toxicomanie. Ces situations locales justifient que l'on intègre la lutte contre l'exclusion dans un cadre plus global où la modernisation et la réforme des systèmes de protection sociale se conjuguent à une approche directement centrée sur les groupes éprouvant le plus de difficultés. Ce processus d'intégration ou de «rationalisation» des objectifs communs pour la réforme des régimes de retraite, la lutte contre l'exclusion sociale et la modernisation des systèmes de santé a commencé au plan européen et se terminera en 2006.

Les 10 nouveaux Etats membres présenteront leur premier Plan d'Action National à la fin du mois de juillet, et grâce à cette Rencontre ces «plans d'action» pourront être plus proches des besoins fondamentaux des personnes en situation de pauvreté. Dans les nouveaux Etats membres, où la structuration et le développement de la société civile sont encore très souvent lacunaires, l'élaboration des premiers «Plans d'Action» devrait inciter les décideurs politiques à se montrer plus ambitieux. Les rencontres précédentes ont souligné la nécessité de disposer de ressources humaines et financières suffisantes pour assurer la participation des personnes en situation de pauvreté. Mais il importe tout autant de laisser du temps au temps pour mettre cette participation en place et créer un climat de confiance et de respect mutuel entre les différents acteurs.

Nous espérons que les ONG seront stimulées par ce processus, qui oblige chacun d'entre nous à réfléchir aux stratégies de lutte contre l'exclusion, à fixer des objectifs et à participer à leur réalisation. La stratégie européenne de lutte contre l'exclusion

sociale nous engage à franchir un nouveau cap. Les organisations de la société civile ne peuvent plus se contenter d'être une force protestataire. Au moment où le projet d'une nouvelle Constitution pour l'Union fait de la politique sociale l'un des trois piliers de la démocratie européenne, elles doivent devenir un acteur du développement de la politique sociale.

Madame Leborgne entame son allocution aux participants de la 3ème Rencontre des personnes en situation de pauvreté en rappelant que l'arrivée de 10 nouveaux Etats membres fait souffler un vent d'optimisme qui ne doit pas faire oublier les défis auxquels les 25 devront répondre. Dans les 15 autres Etats membres, les Plans d'Action Nationaux 2003-2005 en sont déjà à leur phase d'évaluation. La 3ème Rencontre s'inscrit dans ce paysage nouveau, mais en s'appuyant sur les travaux engagés lors des deux précédentes rencontres.

«Lors de la dernière rencontre, nous avons constaté notre méconnaissance du fonctionnement des Plans d'Action Nationaux pour l'inclusion, lesquels restaient un outil inconnu pour beaucoup d'entre nous. Ensemble nous avons découvert et expérimenté l'apprentissage de la distanciation qui permet une analyse plus réelle et fiable des situations, base de la construction de la participation, malgré les difficultés rencontrées.

J'ai ce souvenir fort de cette volonté affichée de persévérer dans nos travaux, de découvrir et de comprendre le fonctionnement de la participation et de se doter des outils et des moyens indispensables à son efficacité dans la lutte contre la pauvreté. Lors de la séance de clôture l'an dernier, nous nous sentions fiers et forts d'un travail réalisé dans la dignité, la souffrance et la lucidité, et aussi très conscients du chemin à parcourir.

Nous avons constaté que nos travaux n'étaient pas uniquement à réaliser en interne «entre nous» mais qu'ils étaient destinés à intégrer et à s'intégrer dans la réalité de chacun de nos Etats et dans le contexte social européen. Nous avons alors émis le souhait d'inviter à la 3ème Rencontre des représentants politiques, économiques, et d'engager ensemble cette nouvelle étape d'un dialogue constructif.

La pauvreté est vécue et accompagnée au quotidien par les membres de cette assemblée. Nous avons une place à tenir dans la démocratie dite «participative». En organisant et en structurant l'information et les propositions de cette 3ème Rencontre, nous serons aptes à établir un partenariat nécessaire avec les décideurs politiques européens et dans chacun de nos Etats membres.

Il y a des signes encourageants. Fin juin en France la Ministre déléguée à la lutte contre la précarité et l'exclusion a organisé la conférence nationale de lutte contre l'exclusion et pour l'insertion. Elle a été précédée de quatre groupes de travail sur les thématiques suivantes:

1. Etre acteur de son projet
2. L'accès aux droits
3. Sans abri ni territoire
4. Le logement

Le Gouvernement français s'est engagé à organiser une communication grand public sur la lutte contre l'exclusion ainsi qu'annoncé dans le PAN français. Ces exemples sont certainement, comme beaucoup d'autres dans chacun des Etats que nous représentons, des effets positifs d'une participation déterminée et citoyenne des acteurs locaux relayés dans les représentations nationales.

Je voudrais vous adresser ce message d'espoir, surtout pour les nouveaux venus:

Monsieur Monnet, père fondateur de l'Europe, disait «Nous ne coalisons pas les états, nous unissons des hommes».

Avant que les ateliers ne débutent, je voudrais remercier EAPN, sa Présidente, et toute son équipe pour ce gros travail d'organisation et d'animation de ces Rencontres. EAPN révèle le visage vivant et réel de la pauvreté en Europe. Je voudrais aussi remercier la Présidence irlandaise pour son appui et accueillir dans un esprit de partenariat ses représentants politiques. Je salue l'équipe d'interprètes qui aura la lourde tâche de nous aider à nous comprendre. Enfin, je souhaite la bienvenue à chacune et à chacun d'entre vous. Chacun ici est l'ambassadeur de son propre pays et je suis sûre que vous en êtes fier.»

Confrontation des expériences: rapports des ateliers

1. Rapport de l'atelier bleu

PRÉSIDENT: Peter Kelly, Scottish Poverty Alliance, Royaume-Uni

RAPPORTEUR: Danielle Dierckx, Belgique

COACH: Geza Gosztonyi, Hongrie

1. Les processus de participation

Cet atelier a soigneusement examiné les processus de participation, surtout au plan local et national. La confrontation des expériences a permis de discerner des liens entre la discrimination économique et la discrimination sociale.

Liens entre discrimination économique et discrimination sociale

«Nous revendiquons tout bonnement nos droits. Obtenir un permis de séjour ne signifie pas obtenir ses droits. Les Roms circulaient en Europe bien avant la création de l'Union Européenne et à l'époque, nous avions bien moins d'ennuis qu'aujourd'hui.»

Italie

«La situation se dégrade et les lois deviennent plus restrictives. J'ai des doutes quant à l'évolution de la législation. Nous nous sentons exclus et rejetés. Lorsqu'un pays accepte des migrants, ce n'est que pour s'en servir.»

«Je travaille avec des Roms en Espagne. Nous sommes une minorité ethnique au sein de l'Europe et surtout on nous rejette, que ce soit du point de vue économique, social ou culturel. Après l'élargissement de l'Union Européenne, nous formerons une large minorité européenne.»

Espagne

«En Italie, on m'a mis en prison pour 20 ans. Il est difficile de participer à la société actuelle. Parfois, je me sens totalement perdu. Je travaille aujourd'hui avec d'anciens délinquants et je les aide à se réinsérer. Il ne faut pas seulement exiger des choses des gouvernements. Nous devons aussi travailler sur la question de l'information. Nous avons parfois affaire à d'anciens détenus ou d'anciens toxicomanes, mais ce sont des êtres humains avant tout. Nous devrions exercer des pressions, en commençant par le niveau le plus bas de l'administration. Les fonctionnaires doivent comprendre les gens, l'importance de la participation.»

Italie

Un des principaux problèmes apparus au cours des échanges fondés sur l'expérience directe des participants, c'est celui du manque de participation égalitaire. Les demandeurs d'asile, les réfugiés, les travailleurs migrants et les ressortissants de groupes ethniques minoritaires sont les plus mal lotis en n'ayant aucune voix au chapitre politique. L'absence de modalités de participation pour les minorités européennes, pour les 12 millions de Romanichels autochtones par exemple, constitue un obstacle majeur à toute avancée sur ce terrain. L'atelier a constaté que les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion n'étaient pas seulement exclues du champ politique. Les gens qui sont confrontés aux formes de discrimination les plus extrêmes sont également les plus susceptibles de se retrouver en prison. L'atelier a ensuite analysé les liens entre la discrimination et la participation au sens large à la société civile, ce qu'un participant a résumé d'une phrase: «Nous avons le droit d'exister, le droit à la citoyenneté, mais ces droits sont absents de notre vie de tous les jours». Un exemple de bonne pratique en Espagne montre qu'une campagne peut arriver à fédérer des personnes pour surmonter leur frustration.

Exemple de bonne pratique en Espagne

«Aquí vivo; aquí voto» (C'est ici que je vis, c'est ici que je vote)

Notre campagne s'articule autour d'une série de revendications:

- un changement de la législation
- la pleine participation des étrangers qui résident légalement dans le pays,

Nous établissons des contacts entre des étrangers et des politiciens et organisons des scrutins alternatifs en marge des élections.

Nous avons ainsi attiré l'attention des médias, avec des manchettes du style «6.000 migrants dépourvus du droit de vote».

1.2 Exemple de politique de participation en Finlande

L'analyse des liens entre les mesures de lutte contre la pauvreté, les mesures de lutte contre la discrimination et la participation au sens large à la société civile s'est poursuivie par un débat sur les résultats de l'enquête menée à propos des mécanismes structurels. Le débat s'est articulé autour d'un exemple, celui d'une structure finlandaise d'appui à la participation.

En Finlande, le gouvernement a établi un lien entre les mesures de lutte contre la pauvreté et le développement de la société civile au travers du Programme politique gouvernemental en matière de participation civile, qui est l'un des quatre programmes politiques couvrant les années 2003-2007. Il s'agit d'un projet de démocratie nationale, qui vise à favoriser la participation citoyenne et à renforcer le fonctionnement démocratique. L'objectif est de multiplier les possibilités de participation citoyenne et électorale, d'éduquer davantage à la démocratie et de renforcer la démocratie représentative. On a particulièrement veillé à associer les jeunes les moins scolarisés, à faibles revenus, qui sont déjà exclus ou en voie de l'être.

Maija Pulli (Työttömien Valtakunnallinen Yhteistoimintajärjestö (TVY) - Organisation de coopération nationale des chômeurs de Finlande) a exposé une partie des problèmes rencontrés dans la mise en œuvre de ce programme politique. Par exemple: le recours à de nouvelles technologies d'information et de communication telles que la télévision numérique ne sont pas accessibles aux personnes sans le sou. Le gouvernement parle de nouveaux défis, il veut discuter avec les citoyens; il veut augmenter les taux de participation aux élections et le nombre d'affiliations dans les partis politiques. Il est à la recherche de nouvelles formes de participation, allant du local au mondial. Il y a tout un travail d'éducation et de développement autour de la citoyenneté. Il y a pourtant un risque: «De beaux discours, mais les actes ne suivent pas.» Pour réussir, cette politique doit se traduire par des actes concrets et visibles.

1.3 Elargissement de l'Union Européenne

Les liens potentiels entre l'agenda de lutte contre la pauvreté et les démarches de renforcement de l'implication de la société civile se multiplient grâce aux nouvelles possibilités offertes par l'élargissement de l'Union Européenne. Le rythme des changements est si décevant, surtout dans les nouveaux Etats membres, qu'il faudrait une analyse plus approfondie et un programme d'action précis.

Expériences de structures et d'organisation

«L'augmentation de la pauvreté et la stagnation de la participation déçoivent les Bulgares. Le principal succès aura été notre affiliation à EAPN.»

Bulgarie

«Nous renforçons les réseaux en représentant les personnes en situation de pauvreté au sein de comités, sur les droits des usagers par exemple. Lorsque j'étais membre d'un tel comité, je recevais beaucoup d'informations que je transmettais à d'autres mères. C'est une façon de nous représenter nous-mêmes.»

France

«Nous améliorons la participation en travaillant par petits groupes. Au sein de notre réseau, nous avons dix groupes. Pas mal de gens étaient eux-mêmes des exclus. Nous commençons avec ces groupes, puis nous établissons des liens avec des groupes plus larges. Ensuite, le travail de lobbying peut commencer. Cela peut fonctionner dès que les liens sont renforcés et que nous avons une bonne information et une bonne communication qui viennent du bas et qui retournent vers le bas.»

Royaume-Uni

«Lorsqu'on s'exprime soi-même, on les perturbe. Lorsque nous prenons la parole, on nous demande de dire ce qu'ils veulent. Lorsqu'ils créent des emplois pour nous, ce n'est qu'une succession de stages mal payés qui ne débouchent jamais sur un véritable emploi. C'est un cercle vicieux, on passe d'une formation à l'autre. Nous devrions au minimum demander des contrats plus longs. Les employeurs peuvent recruter à très bas coût, mais qu'en est-il de leur responsabilité ?»

«Il faut harmoniser les indicateurs ! Sinon les ONG ne parlent pas d'une seule et même voix. C'est un problème de mesure de la participation. Nous avons besoin d'une évaluation des Plans d'Action Nationaux. Il est dommage qu'il n'y ait ici aucun représentant du Ministère français en charge de la cohésion sociale.»

France

«J'aimerais qu'il y ait une rencontre comme celle-ci au niveau national, dans chaque pays, pour influencer les Plans d'Action Nationaux pour l'inclusion sociale.»

Italie

1.4 Mise en réseau selon une approche ascendante

De manière générale, les commentaires montrent que le manque de participation apparaît surtout là où il n'existe aucun lien avec les structures publiques. Côté positif, les participants disent que les gouvernements considèrent désormais la participation comme une démarche incontournable. La participation et la mobilisation figurent à l'ordre du jour politique, ce qui favorise la continuité. On a beaucoup discuté des modalités qui permettraient aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale de se faire mieux entendre. Les participants français ont décrit la marche à suivre, à partir d'une approche «ascendante» de mise en réseau qui pérennise la participation.

Le débat sur les structures a également abordé la question des différents niveaux de pouvoir à impliquer. Dans certains pays comme la France et l'Allemagne, le niveau régional est très important. Il y a aussi des cas où les structures de participation existent, mais se noient dans un système bureaucratique. Certains ont connu une expérience positive avec la deuxième vague des PAN: plus de participation et l'idée communément acceptée que la visibilité, la transparence et le dialogue sont importants.

2. Rapport de l'atelier vert

PRÉSIDENT: Léopold Vereecken, EAPN Belgique

RAPPORTEUR: Justyna Wilga, BARKA Pologne

COACH: Clara Fonseca, EAPN

2.1. De l'expérience à la diffusion

Le thème principal de l'atelier était: «Quelle image de la pauvreté voulons-nous donner à l'opinion publique ?». Le débat s'est articulé autour de trois grandes questions:

- Comment diffuser cette information et vers qui ?
- Comment faire connaître notre vécu aux autorités et comment leur faire part de nos revendications ?
- Que faisons-nous pour améliorer notre vie ?

Un groupe belge a décrit un modèle montrant comment des personnes en situation de pauvreté, victimes de la privatisation de l'énergie, s'étaient mobilisées pour constituer un groupe de pression efficace et actif au plan local, régional flamand, fédéral et européen. Ce sont des milliers de personnes qui ont contribué à l'élaboration d'une prise de position adressée au monde politique. Ce document considérait que la Directive européenne relative à la privatisation de l'énergie fragilisait encore un peu plus les personnes en situation de pauvreté. La coupure de l'électricité est le premier stade de l'exclusion sociale et il est évident que sans accès à l'énergie il est impossible de participer à la société. Une politique de privatisation de l'énergie est un cadeau aux entreprises, et certaines en profitent pour éluder l'impôt. La question de la privatisation des services publics est apparue comme un thème majeur, prouvant qu'une politique européenne pouvait avoir pour effet secondaire d'accentuer la pauvreté et l'exclusion sociale.

Un modèle de mobilisation

Le projet «Pauvreté et énergie», soutenu par le Réseau Belge de Lutte contre la Pauvreté, organise les personnes en situation de pauvreté pour qu'elles puissent revendiquer leur droit à l'énergie. Constitué à l'origine d'un groupe de femmes de Turnhout dont les compteurs de gaz ou d'électricité avaient été fermés, le projet a rapidement pris de l'extension dans toute la Flandre. Il a obtenu des résultats immédiats: les fermetures de compteur ne sont plus immédiates et ne relèvent plus de la décision du seul fournisseur. Elles font désormais l'objet d'une procédure. Voyant les résultats, de même que la notoriété dont bénéficie le projet et de l'intérêt manifesté par les politiciens, les gens sont très motivés pour participer aux réunions. L'agent de développement communautaire veille à ce que les personnes soient associées à TOUS les aspects de la campagne et fait le lien entre tout le monde, en étant leur point de contact .

Travailler ensemble est un jeu qui en vaut la chandelle:

- Des liens ont été établis avec d'autres organisations militant pour la même cause
- Tous les contacts avec les partenaires sont pris en concertation avec le groupe cible
- Les revendications du projet sont également présentées à des experts pour s'assurer qu'elles sont scientifiquement fondées
- Les résultats du projet sont largement diffusés. Les différents services publics ont besoin de sessions d'informations.
- Le dialogue existe entre le projet et les décideurs politiques des pouvoirs publics.

Belgique

De nombreux participants ont connu des expériences similaires ; ils expliquent que les coupures de gaz et d'électricité conduisent souvent à la perte du logement et à l'éclatement de la cellule familiale. Au Danemark par exemple, un des participants est devenu sans-abri parce qu'il ne parvenait plus à payer sa note d'électricité. Son problème de boisson s'est transformé en problème d'alcoolisme et a brisé sa famille. En Lituanie, une augmentation de 6-7% du taux de TVA sur le chauffage fait également que de nombreuses personnes ne sont plus en mesure de payer leur facture énergétique.

Coupures de gaz et d'électricité: expériences vécues

«En Pologne, il n'y a pas que les ONG qui n'arrivent pas à payer leur facture d'électricité; même les chemins de fers connaissent des coupures. En règle générale, on commence par couper les petites lignes. Cela provoque du chômage.» Pologne

«L'Etat étant le seul fournisseur, il est libre d'imposer un montant élevé pour la réouverture du compteur d'électricité.» Portugal

«Après une fermeture de compteur, les frais de réouverture sont énormes.» Pologne

«Avec la privatisation de l'eau, la situation des campements tziganes risque de s'aggraver.» Portugal

«Quand on vit avec le revenu minimum et qu'on a des enfants qui grandissent, il est difficile de payer la facture d'énergie.» Pays-Bas

«En Belgique, il y a 5 ministres responsables de l'énergie; il est difficile de les contacter, d'attirer leur attention. Ils sont tous propriétaires de leurs habitations, ils ne connaissent pas la situation.» Belgique

La campagne sur les services publics était semblable à celle menée par l'association polonaise BARKA à propos de l'emploi. Les participants ont parlé de la valeur de l'accompagnement, de la formation, de l'éducation, des possibilités d'emploi. Le cercle vicieux peut être rompu lorsque des possibilités d'appui et d'auto-organisation sont offertes. Mais ces opportunités sont souvent trop limitées dans le temps pour donner des résultats à plus long terme.

Création d'emploi et possibilités de formation

«Nous parlons avec les autorités et leur présentons les résultats de notre travail. Nous leur montrons comment nous nous éduquons, suivons des thérapies (pour les alcooliques), comment par le travail nous changeons notre vie. Nous leur montrons que nous sommes capables de nous prendre en main. Beaucoup de ministres ont vu notre école et notre travail. A chaque fois, ils ne croient pas que je suis alcoolique, que je sors de grands problèmes. Moi-même, il y a six ans, je n'aurais jamais pu imaginer faire mes études et obtenir un diplôme. Le témoignage de notre vie nous a crédibilisé aux yeux des autorités et notre expérience a servi lors de la préparation de la législation, notamment sur l'emploi social (coopératives sociales). Cette législation donnera aux ONG les moyens de susciter l'esprit d'entreprise chez les pauvres qui pourront, grâce au statut privilégié des coopératives, établir leur emploi et s'y former.»

Pologne

2.2 Droit aux services de base

Les schémas de sécurité sociale risquent de ressembler de plus en plus à des formes de charité tandis que d'autres politiques accentuent le fossé entre riches et pauvres. On aurait alors une Europe à deux vitesses. Que peut-on faire pour garantir les services de base ? Sans dispositifs de base la participation est impossible. Un exemple manifeste tiré des discussions en atelier est celui des obstacles à la mobilité des Européens, surtout lorsque les mesures pour personnes handicapées sont si restreintes.

Le droit aux services et à l'accompagnement – pas la charité

«En Finlande, le droit au logement, aux soins de santé, à l'éducation et à l'information est garanti, mais reste à régler le problème du chômage, qui s'élève à 10%, et est encore plus élevé parmi les immigrés qui ne parlent pas finnois. Ceux-là ne peuvent ni étudier ni s'informer. L'apprentissage du finnois est difficile mais nous voulons nous insérer dans la société. Que pouvons-nous faire pour éviter que la sécurité sociale ne devienne de la charité vis-à-vis des immigrés ?»

Finlande

«Avant, j'étais accro à l'alcool mais on ne noie pas ses chagrins. Maintenant je suis accro à la «Kofloed's Skole» parce qu'elle m'a aidé à améliorer ma vie.»

Danemark

«Avant je dépendais de ma dose d'héroïne, mais depuis un an j'ai un job, grâce à BARKA.»

Pologne

2.3 Structure et organisation

Les participants à l'atelier réagissent aux conclusions de l'enquête sur les mécanismes structurels. Pour centrer leur débat, ils partent de l'exemple du Service de Lutte contre la Pauvreté en Belgique. Les autorités ont pris cette initiative pour consulter les associations. La participation est la principale méthode de travail.

«Nous accordons beaucoup d'importance aux documents écrits. Lors de leur élaboration, à la fin de chaque rencontre, nous vérifions si nous nous sommes bien compris. Les documents écrits sont importants pour que les personnes participant aux réunions puissent mieux communiquer le contenu de leurs travaux à autrui. Nos débats sont ouverts aux acteurs professionnels (de la santé ou du logement) ou à d'autres, comme les associations de locataires, par exemple. Nous formons les gens à la lecture et à la compréhension des lois. Au point que les experts juridiques sont souvent étonnés de la pertinence des questions qui leur sont posées par les personnes en situation d'exclusion. Tous les deux ans, nous rédigeons un rapport sur lequel le gouvernement doit donner son avis.»

Les participants ont relevé les points forts de cette bonne pratique:

- la mise par écrit du contenu des débats
- la possibilité de travailler vraiment en réseau et de pouvoir se réunir.
- une volonté de dialogue rare de la part des autorités (un échange mutuel et non pas la charité)
- l'assurance donnée aux exclus de pouvoir s'exprimer et être entendus
- la formation

D'autres participants témoignent de la même expérience au cours de la discussion.

Structures et organisation: échos du vécu

«Nous devons nous mettre en réseau et trouver des partenaires qui savent comment se faire entendre, les syndicats ou la presse, par exemple. Les actions et les partenariats ont un effet boule de neige.»

«La coopération avec divers intervenants, par exemple celle de personnes en situation de pauvreté avec des universités pour donner une base aux revendications et préparer les projets.»

«Les personnes exclues doivent donner une image active d'elles-mêmes, de leur capacité à prendre des initiatives pour changer leur vie, à s'exprimer au sein d'associations, à monter des projets avec d'autres groupes, de suivre une formation, etc.»

«Nous avons un atelier emploi où nous confrontons nos expériences du marché de l'emploi ; nous discutons aussi avec des délégués syndicaux, des entreprises. Le contenu de ces débats est soigneusement noté, relu et approuvé avant de constituer le rapport final. Cet effort, de même que la consultation des partenaires, prend du temps, mais est nécessaire.»

Belgique

«Au Portugal, former un réseau afin de revendiquer ses droits est difficile. Le gouvernement coupe les subventions aux réseaux pour les affaiblir. Nous ne nous montrons pas trop revendicatifs pour ne pas perdre des subventions.»

Portugal

«Notre projet est financé par les autorités flamandes, qui ne nous coupent pas les subventions car nous avons une relation de dialogue. C'est nous qui choisissons le thème. La plus grande partie du travail du réseau est effectuée par les bénévoles: les visites aux personnes en situation de pauvreté, par exemple.»

Belgique

3. Rapport de l'atelier orange

PRÉSIDENT: Robin Hanan, EAPN Irlande

RAPPORTEUR: Josée Goris, Belgique

COACH: Klaus Boehlke, Allemagne

3.1 Facteurs de réussite

Le constat fondamental des participants à l'atelier est que la pauvreté augmente, que la richesse augmente et que les systèmes sociaux s'affaiblissent. Le fossé entre riches et pauvres continue de se creuser. Dans ce contexte il paraît pertinent de se demander si parler de participation a encore du sens.

La participation reste importante pour maintenir la pauvreté à l'ordre du jour (politique) et aussi en tant qu'instrument de sensibilisation pour que l'on établisse des actions structurelles dans ce domaine. D'autre part, la participation ne suffit pas à corriger des mesures sociales inadaptées ou des politiques qui ne sont pas appliquées.

Principaux apports de la discussion:

- Un facteur important de réussite est la visibilité des organisations et des actions. Quelques exemples: réunions en rue, dossiers, brochures, actions et manifestations
- Ensuite, il est important de maintenir une pression constante sur les responsables, par exemple en leur envoyant des courriers répétés jusqu'à obtenir leur engagement.
- Un autre facteur de réussite est le rassemblement des forces et la constitution de réseaux d'organisations similaires de par leur volonté d'atteindre un but commun.
- La collaboration avec d'autres organisations telles que les syndicats est également un facteur de réussite.
- Faire pression sur les hommes politiques et tenter de les influencer.

Des échanges, il ressort que dans nombre de pays, les hommes politiques se coupent du dialogue avec les associations. Ils ne veulent pas écouter ce que disent les citoyens et construisent un écran en argumentant que les matières (sociales) sont «leur affaire». Le groupe a décidé de faire de ce point un thème central de débat en plénière.

3.2 Des réseaux pour la participation

Une étude de cas irlandais a servi d'exemple pour présenter les résultats de l'enquête sur les mécanismes structurels. En Irlande, 10 réseaux nationaux ont des relations officielles avec le gouvernement pour la mise en œuvre de la stratégie irlandaise de lutte contre la pauvreté. Chaque réseau national garde son autonomie et son identité en tant qu'organisation non gouvernementale, mais reçoit des subsides. Chaque réseau est également tenu d'apporter un soutien aux actions menées localement (par ses membres affiliés) pour lutter contre la pauvreté ou influencer le politique ; les membres affiliés aux réseaux peuvent être des communautés géographiques, des communautés d'intérêt ou des particuliers en situation de pauvreté. Un de ces réseaux se concentre sur les besoins spécifiques des parents isolés.

Les parents seuls avec enfants: une priorité

Maria Creighton est bénévole dans un groupe local d'appui aux parents seuls. Elle explique de quelle manière les réseaux enclenchent des processus participatifs des personnes directement impliquées, par rapport à l'expérience d'OPEN, un réseau irlandais de parents seuls dont elle est la Présidente.

«Le message que je veux faire passer aujourd'hui, c'est que si vous offrez des opportunités aux parents seuls, ils les saisiront. Nous voulons être financièrement indépendants et par-dessus tout nous voulons que la diversité des schémas familiaux soit reconnue. Nous sommes de vraies familles. Notre réseau est né de l'idée que des groupes pourraient se rassembler pour partager des informations, se former et se soutenir. Notre éthique a toujours été celle de l'auto-promotion. Les parents seuls peuvent être les chefs de file de groupements locaux et les membres de notre conseil d'administration sont également des parents seuls. Personnellement, je suis salariée et j'ai un enfant en bas âge. Le réseau est financé par le programme INTE-

GRA et six d'entre nous ont pu suivre un programme de formation. Si OPEN ne prenait pas en charge l'accueil des enfants et les frais de voyage, je ne pourrais pas être ici en ce moment. C'est la première et la dernière fois qu'une organisation m'apporte le type d'appui qu'attendent tous les parents seuls.»

«De nombreux pays européens disposent de politiques relativement sophistiquées. Ce n'est malheureusement pas le cas de la Grèce.» Grèce

«En Suède non plus il n'est pas facile d'être parent seul, mais nous bénéficions de nombreux et précieux avantages. On peut facilement trouver une garde d'enfants. Nous pouvons également rester à la maison pendant 18 mois en touchant une allocation de parent isolé. Chaque mois, nous percevons un complément d'allocation, nous avons droit à un loyer réduit et à une aide familiale. De ce point de vue nous sommes très privilégiés mais il reste encore beaucoup d'enfants victimes de la pauvreté.» Suède

3.3 Ressources matérielles

Une condition nécessaire pour réussir un processus de participation est qu'un certain nombre de groupes dispose des possibilités matérielles pour engager un tel processus. Un appui sous la forme d'une amélioration des dispositifs de garde d'enfants ou des possibilités d'accès au transport, par exemple, permettrait aux parents seuls de mieux participer à la société. Les migrants sont écartés de la participation ne fût-ce que par les exigences administratives. Les voies bureaucratiques qu'ils doivent parcourir pour obtenir des papiers et un statut légal sont longues et pleines de procédures compliquées qui absorbent toute leur énergie. Ici aussi, il n'y a pas de place pour la participation. Les enfants sont particulièrement vulnérables. Un appui aux personnes et aux groupes disposés à prendre des initiatives pourrait leur éviter de tomber dans le piège de la pauvreté permanente.

Participation et financement

«Participation et ressources vont de pair. Si nous voulons lutter contre la pauvreté à long terme, nous ne pouvons pas avoir un système de financement basé sur des projets (à court ou moyen terme). Nous avons des partenariats de lutte contre la pauvreté et si l'Europe nous prend au sérieux, elle doit nous donner des moyens financiers pour éradiquer une fois pour toute ce problème.» Allemagne

3.4 Violation des Droits de l'Homme

Un père bulgare dont l'enfant a été enlevé explique de manière très émouvante que la pauvreté est une violation des droits humains, qui rend les enfants plus vulnérables à la traite des êtres humains. Lorsque des enfants de familles pauvres sont enlevés, rien n'est fait au niveau européen. Les participants conviennent de poser cette question au panel de clôture.

Traite des êtres humains

La pauvreté est un filon qu'exploitent des réseaux criminels bien organisés. Le témoignage personnel d'un père a montré toute la vulnérabilité des enfants en situation de pauvreté. Son fils, Savesin, a été enlevé dans la rue, juste en face de sa maison, alors qu'il n'avait que sept ans. Après plusieurs années de recherches désespérées en Bulgarie, ce père a décidé d'entamer une grève de la faim devant les bureaux de l'Union Européenne à Bruxelles, pour dénoncer la passivité bulgare et la nécessité d'engager une action contre la traite des enfants au niveau européen.

«La police bulgare n'a rien fait et lorsque j'ai voulu mener ma propre enquête, elle s'y est opposée en disant que je mettais la vie de mon fils en danger. Savesin, cela veut dire «espoir» dans ma langue: il est aujourd'hui le symbole d'un espoir pour tous les enfants enlevés.»

3.5. Aborder les décideurs politiques et élaborer les politiques

Une condition essentielle pour participer et se permettre de réussir ce processus est que les hommes politiques soient ouverts au dialogue. Nombre de délégations présentes déclarent n'avoir aucune porte d'accès vers les «politiques» qui se coupent du dialogue avec les associations, cessent leurs efforts et refusent que quiconque s'occupe de «leurs affaires». Les participants ont discuté des diverses façons d'aborder les politiciens pour qu'ils nouent un dialogue plus actif avec les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Il a été convenu que cette question serait posée aux membres du panel pour avoir leur commentaire à ce sujet.

Implication dans l'élaboration des politiques

En Grèce, on estime le nombre de personnes handicapées à environ cinq cent mille, dont 63%, pour la plupart des jeunes, sont devenus infirmes à la suite d'un accident de la route. Grâce à l'initiative EQUAL, nous avons été le point de départ d'un partenariat regroupant 16 organisations grecques. Notre principal but est d'accroître la participation des personnes handicapées physiques en raison du peu de structures participatives existantes.

Parmi les nombreux partenaires figurait notamment la chaîne de télévision nationale grecque ; nous avons ainsi pu mener une campagne médiatique d'envergure autour des problèmes de handicap physique et d'accessibilité. 85% des bâtiments publics grecs ne sont pas accessibles.

Les associations et les mouvements de personnes handicapées ont été associés à nos activités de conception et de mise en œuvre. Le fait d'avoir des gens issus d'organisations de base a fait la différence. Leur vision des choses est le meilleur moyen de briser nos stéréotypes.

Elle doit être prise en compte au niveau micro, puis à tous les autres niveaux.

Les politiques européennes contre l'exclusion sociale sont des dispositions législatives non contraignantes. Avec la méthode ouverte de coordination, l'Europe essaie que se soient les Etats membres qui portent le souci de l'inclusion sociale laissant ainsi libre cours à leur bonne volonté. Les participants voudraient que l'on veille à ce que la lutte contre l'exclusion sociale s'inscrive dans des dispositions légales contraignantes qui obligent les Etats membres à rendre des comptes. Ils souhaiteraient également que l'on définisse des normes communes européennes, en matière de revenu minimum par exemple. Une partie de ce travail pourrait se faire au niveau européen.

Ils conviennent de demander l'avis du panel sur la marche à suivre pour obtenir une résolution du Conseil européen qui renforce la sphère du travail volontaire et associatif. Il faut également trouver le moyen de garantir son financement tout en préservant son autonomie.

4. Atelier mauve

PRÉSIDENT: Philip Lonegren, Suède

RAPPORTEUR: Laura Calvanelli, Italie

COACH: Marja Hermans, Belgique

4.1 Conditions de vie et de travail

Les débats ont principalement porté sur la situation des travailleurs immigrés, qui s'exposent à des formes extrêmes d'exploitation. Ils n'apparaissent pas dans les statistiques de pauvreté, ils n'ont ni voix, ni visage. Que faire pour améliorer leurs conditions de vie et de travail ? Lorsque ces travailleurs immigrés n'ont pas de permis de travail, ils s'exposent davantage encore à l'exploitation. Des démarches devraient être entreprises pour donner une visibilité et une légalité à leur présence. L'atelier s'est penché sur la proposition d'octroi du droit de vote aux travailleurs immigrés, qui leur permettrait d'engager le dialogue avec les politiciens et d'affirmer certains droits élémentaires.

La question des logements inoccupés et insalubres dans de nombreuses villes est un sujet de vive préoccupation pour les participants. La pauvreté cachée est en augmentation parmi les personnes handicapées, les familles ayant un seul revenu, et les parents seuls.

Conditions de vie et de travail

«De nos jours, on voit beaucoup de jeunes qui cumulent trois petits jobs mal payés, dans la restauration ou dans les hôpitaux par exemple, pour arriver à un salaire «normal». Il n'y a pas suffisamment de formations professionnelles pour ces jeunes en Suède.» Suède.

«Chez nous en Irlande, le Migrant Rights Centre a mis en place des dispositifs et des aides pour les travailleurs immigrés, qu'ils soient ressortissants ou non de l'Union Européenne. Nous avons aussi le Migrants Forum, qui invite des gens, des politiciens par exemple. Nous menons un travail documentaire et de recherche sur le vécu des travailleurs immigrés, qui effectuent souvent les travaux les plus pénibles, les plus dangereux et les plus insalubres. Il y a aussi un groupe d'appui aux domestiques immigrés. La plupart de

ces gens travaillent pour des professionnels; on a besoin d'eux pour s'occuper des enfants car il y a de plus en plus de femmes qui travaillent en Irlande. Leur statut de résidence est lié à un permis de travail d'un ou deux ans: ils se retrouvent donc vite sans papiers. Les employeurs se servent du permis de travail comme d'une arme. Et lorsqu'un permis de travail n'est pas nécessaire, on a souvent des problèmes de paiement des charges sociales et des impôts. De nombreux immigrés ne sont pas au fait de leurs droits et certains employeurs ne savent pas que les immigrés ont des droits»
Irlande

«En Espagne, nous avons beaucoup de travailleurs immigrés saisonniers qui vivent dans des conditions lamentables, qui ignorent leurs droits et sont exploités. Il faudrait faire quelque chose pour eux au niveau européen.»
Espagne

4.2 Créer les conditions de la participation

Un autre problème est celui de l'hétérogénéité des niveaux de participation dans les différents Etats membres. L'Union Européenne devrait définir des critères et des lignes directrices précis pour veiller à ce que la participation des personnes en situation de pauvreté soit une réalité dans chaque pays.

Des cofinancements sont nécessaires car les petites organisations non gouvernementales n'ont pas les moyens de profiter des possibilités de financement de l'Union Européenne. La participation des petites organisations passe également par de la formation et un renforcement de leurs capacités.

S'organiser au plan local, régional et national

«Le niveau local est le plus important. Le premier lieu où peuvent se confronter les expériences de citoyens qui n'ont généralement pas voix au chapitre. Je viens de Rome, où nous essayons de mettre en place une nouvelle forme de travail dans laquelle les fonctionnaires publics rencontrent les communautés locales».
Italie

«Voici six mois, nous avons créé un groupe consultatif sur le Plan d'Action National ce qui nous a conforté dans l'idée qu'il fallait commencer au niveau local. Au Royaume-Uni, il y a beaucoup d'engagements sur papier pour encourager la participation, mais nous attendons de voir une véritable participation dans les plans locaux et régionaux. Il ne s'agit pas de s'appuyer sur une série de petits plans, mais sur un processus qui part du niveau local et alimente des plans plus généraux. En Ecosse, par exemple, il y a certaines statistiques qui peuvent être reprises dans le Plan National.»
Royaume-Uni

«Il y a un projet qui fonctionne bien dans plusieurs départements; les autorités devraient y apporter une suite. Nous ne devrions pas arrêter au bout de six mois des projets qui donnent de bons résultats. Nous avons besoin de projets à plus long terme, qui s'inscrivent dans des réseaux. Nous devons tirer les enseignements de ces projets de manière à éviter qu'un autre projet ne répète les mêmes erreurs.»
France

4.3 Nouvelles formes de pauvreté

Le manque d'accès aux technologies de l'information et de la communication apparaît comme une nouvelle forme de pauvreté, surtout pour les enfants. Ceux-ci ne peuvent pas faire de recherches sur Internet; s'ils n'y ont pas accès, cela accroît les inégalités à l'école. On pourrait faire plus au niveau européen pour améliorer l'accès aux technologies d'information et de communication pour les petites organisations et les groupes locaux.

Dialogue entre le panel et les participants

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent les discussions en ateliers ont été sous-tendues par une série de problématiques. La séance plénière a pris la forme d'un dialogue entre les participants aux ateliers et les membres du panel. Les questions et les réponses sont regroupées par thèmes dans ce chapitre.

Président de séance:

Professeur Seamus O' Cinneide, *University of Maynooth, Irlande*

Membres du panel:

Mme Mary Coughlan, *Ministre irlandaise des affaires sociales et familiales*

Mme Marie Arena, *Ministre belge de l'intégration sociale, de la politique des grandes villes, de l'égalité des chances et de la fonction publique*

M. Armindo Silva, *chef de l'unité exclusion sociale à la Direction générale emploi et affaires sociales de la Commission européenne*

Mme Brigitte Weinandy, *membre luxembourgeoise du Comité de protection sociale de l'Union Européenne et Conseillère de direction 1ère classe au Ministère de la*

famille, de la solidarité et de la jeunesse - Service national d'action sociale

Ludo Horemans, *Vice-Président d'EAPN*

Le professeur Seamus O' Cinneide ouvre la séance en rappelant aux participants que la Présidence irlandaise s'est engagée à donner suite aux suggestions et recommandations faites par la 3ème Rencontre des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Madame la Ministre Mary Coughlan s'est également engagée à conjuguer les constatations de la rencontre avec les conclusions des Conférence de la Présidence irlandaise ayant pour thème «Réconcilier mobilité et inclusion sociale: le rôle de l'emploi et de la politique sociale» et «Familles, changements et la politique sociale européenne». Elle invite une des participantes néerlandaises, Madame Sandra Christian, à présenter une partie de ses conclusions à propos de la Conférence «Familles, mutations et politique sociale européenne».

Témoignage à propos de la famille: Madame Sandra Christian

Madame Sandra Christian, qui vient des Pays-Bas, livre le témoignage émouvant de son expérience personnelle. Elle explique en quoi sa propre réalité et son inquiétude face à l'avenir en tant que grand-mère vivant seule avec des enfants se retrouvent dans tous les Etats membres de l'Union européenne. La Conférence européenne sur la famille et l'inclusion sociale, organisée sous les auspices de la Présidence irlandaise, lui a redonné courage lorsqu'elle s'est aperçue que d'autres personnes étaient confrontées aux mêmes changements de schémas et de valeurs familiales qu'elle, et aux mêmes inquiétudes quand il s'agissait de s'occuper d'enfants et de personnes âgées. Le message qu'elle demande au Ministre de la famille de transmettre au Conseil européen est le suivant: il nous incombe de veiller à ce que nos enfants aient une vie meilleure que celle que nous avons connue.

Questions relatives à la diversité et à la discrimination: accès aux services de base

Quelle politique mettrez-vous en place pour garantir que la sécurité sociale ne verse pas dans le champ du "faites le vous-même" ?

Comment l'Union européenne peut-elle soutenir l'insertion de divers groupes victimes de discrimination, sous-représentés dans l'élaboration des politiques et sur-représentés dans les mesures punitives ?

Comment aboutir à une politique non stigmatisante en ce qui concerne toutes les formes de discrimination, de manière à obtenir l'accès au travail, aux minima sociaux, au logement ?

Que peut-on faire pour garantir la fourniture de services de base aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale ?

Comment améliorer la mobilité des personnes vivant un handicap quand celles-ci éprouvent des difficultés à accéder aux lieux publics ?

Comment veiller à ce que les migrants sans-papiers aient plus facilement accès aux documents adéquats?

Comment améliorer le niveau des dispositifs de garde d'enfants, de sorte que les parents isolés puissent accroître leur niveau de participation ?

Qu'est-ce qui est fait au niveau de la reconnaissance de l'équivalence des qualifications, de manière à favoriser l'insertion des migrants ? « Mon diplôme n'est pas reconnu en Italie ; en dépit de mes qualifications professionnelles, on me propose des emplois manuels. »

Madame la Ministre Mary Coughlan fait tout d'abord remarquer que chaque Etat a ses faiblesses particulières en matière de pauvreté. S'agissant de la pauvreté relative, par exemple, plus il y a de gens au travail, plus le fossé entre chômeurs et actifs se creuse. Il faut garantir les droits des personnes venant d'un pays tiers. Il existe pas mal de lois à ce sujet, mais peu de justice. Les lois sont difficiles à appliquer. Les parents seuls sont particulièrement vulnérables. Sous la Présidence irlandaise, des démarches ont été amorcées afin de réconcilier la vie professionnelle et la vie familiale, mais ici aussi, il est difficile de trouver un terrain d'entente avec les employeurs sur la flexibilité du temps de travail et le travail à temps partiel, par exemple.

Elle poursuit: « La question des modalités d'implication de la société civile et des modalités d'une pleine et entière participation n'a pas encore été entièrement résolue. En Irlande, toutes les organisations me rencontrent désormais dans le cadre d'un exercice de cadrage budgétaire. L'approche dite « ascendante » peut s'avérer très productive ; pour ne citer qu'un exemple, j'ai récemment mené avec de nombreux groupes locaux une consultation ouverte à tous ceux qui le désiraient au sujet de la famille.

Essayer de réaliser des changements politiques peut être frustrant, mais nous devons travailler ensemble à un plus grande autonomie et un meilleur accès à la vie politique plutôt que nous perdre en vaines confrontations. A nous de savoir comment rendre les gens davantage maîtres de leur destinée, au travers de formations par exemple. Nous politiciens, comptons sur des gens comme vous pour nous dire les choses telles qu'elles sont. »

Madame la Ministre Marie Arena réagit à ces questions en déclarant: « Nous devons veiller à ce que les gens aient accès à la nourriture, à la culture, à la citoyenneté, à l'éducation. Parler de participation est un luxe lorsque ces besoins de base ne sont pas satisfaits. L'Etat ne doit pas se décharger de sa responsabilité sur les ONG. C'est aux gouvernements qu'il incombe de veiller à ce que des dispositifs en matière de logement, d'éducation et de

revenu de base existent. Nous avons une situation contradictoire: d'un côté la volonté d'éradiquer la pauvreté d'ici 2010 et de l'autre une série de directives enjoignant une réduction des activités dans la sphère de la protection sociale. »

En réponse à la question portant sur les droits des migrants, elle parle des différentes dimensions de la pauvreté, de l'importance des droits fondamentaux et de la nécessité de prendre en compte les immigrés clandestins.

« Nous devons parler des migrants à un niveau européen. Un pays qui opte pour la générosité peut détruire la solidarité et tuer la générosité. Les Pays-Bas, par exemple, avaient une politique si ouverte, qu'ils n'ont pas pu la maintenir et appliquent désormais une politique moins généreuse que dans d'autres Etats membres de l'Union Européenne. » Elle ajoute que « En Belgique, il existe un Centre pour l'égalité des chances qui est responsable du suivi et de l'application au jour le jour des lois relatives à toutes les formes de discrimination. C'est un instrument qui peut intéresser d'autres Etats membres. »

S'agissant de l'accès au logement, Madame la Ministre Arena décrit une situation dans laquelle un nombre croissant de propriétaires sans scrupules se font de l'argent sur le dos des pauvres. Elle cite l'exemple d'un immeuble de cinq étages dont la cave, dépourvue de toilettes et de douches, était louée à 15 immigrés clandestins payant chacun 250 euros par mois. A son avis, la solution serait de créer des services publics qui accompagnent les propriétaires dans la rénovation de logements insalubres de manière à proposer des logements décents à un prix abordable.

Monsieur Armindo Silva, de la Commission européenne, évoque l'insertion des migrants et des demandeurs d'asile. Il rappelle que ces dernières années ont été marquées par une arrivée massive d'immigrés clandestins, ce qui pose de sérieux problèmes d'insertion sociale que le marché de l'emploi ne peut résoudre à lui seul. Au niveau de l'Union Européenne, l'insertion sociale des migrants et des demandeurs d'asile est devenue une priorité du programme EQUAL.

«Nous sommes en train de dépouiller les premiers résultats de l'évaluation de ce programme. Un autre problème important est celui de l'insertion des minorités ethniques, un problème qui s'aggrave avec l'élargissement. La situation des populations Roms dans certains Etats membres est préoccupante, comme l'indiquent les mémorandums conjoints sur l'inclusion. Sous les anciens régimes communistes, la population Rom bénéficiait de programmes d'emploi spéciaux ; ceux-ci se sont écroulés en même temps que le régime. Les Roms représentent une part importante de la population dans plusieurs nouveaux Etats membres comme la Hongrie, par exemple. Une réflexion devrait être engagée au plan européen pour voir comment nous atteler au problème soulevé par la gravité de la pauvreté et de l'exclusion sociale des Roms. Jusqu'ici, nous avons suivi une approche horizontale dans les programmes de l'Union Européenne, sans ciblage particulier en fonction de l'origine ethnique. Pour l'instant, la situation sociale des femmes et des enfants Roms fait grand bruit, depuis que les rapports nationaux sur l'inclusion sociale ont révélé que ces communautés avaient des problèmes particuliers auxquels il fallait apporter une solution.»

«Il y a une législation européenne contre la discrimination qui devrait être mise en œuvre depuis l'an passé. Or certains Etats membres ne l'ont pas encore transposée en droit interne. Il faudrait donc renforcer le dialogue au sein des Etats membres par des débats à tous les niveaux.»

On voit de plus en plus souvent cette préoccupation envers la pauvreté s'intégrer à d'autres politiques. L'Irlande, par exemple, dispose déjà d'un instrument qui mesure l'impact des politiques sur la pauvreté, qui fait de cette dernière une thématique transversale. Cet instrument peut impulser des actions dans tous les champs politiques. Au plan européen, des avancées pourraient se faire sur la base du Traité constitutionnel, qui mentionne la lutte contre l'exclusion sociale parmi les préoccupations horizontales à prendre en compte dans les autres politiques communautaires et dans la Charte des droits fondamentaux.

Madame Brigitte Weinandy partage les préoccupations soulevées dans les questions se rapportant à la situation des minorités en disant: «Il s'agit d'un des principaux enjeux de la deuxième vague de PAN/incl. La plupart des Plans d'Action Nationaux prévoient des mesures pour remédier aux problèmes rencontrés par les minorités et des débats sont en cours sur les modalités de suivi des progrès.»

S'agissant de la question du partage des richesses dans un contexte où la pauvreté s'accroît en même temps que les richesses, elle estime que:

«Les mécanismes en place dans les 15 «anciens» Etats membres en matière de revenu minimum, de sécurité sociale et d'intégration des minorités montrent la volonté de partager les richesses. Des efforts considérables sont déployés pour pérenniser ces mesures sociales, de sorte que les personnes en situation de pauvreté continuent d'y avoir accès.»

Questions relatives à: La participation: donner la parole à ceux à qui on ne la donne jamais

Comment la parole de ceux que l'on n'entend jamais peut-elle être intégrée dans le développement des politiques de lutte contre la pauvreté ?

Que peut-on faire pour améliorer les conditions de vie et de travail des travailleurs immigrés ?

Comment combler le décalage éducatif des enfants qui n'ont pas accès à l'Internet ?

Que faire pour mettre un terme à la traite des enfants ?

Madame la Ministre Arena réitère qu'à son avis, les témoignages fondés sur un vécu demandent des réactions immédiates. Et de poursuivre:

«Nous avons aussi besoin d'une perspective à moyen et à long terme pour atteindre notre objectif qui est d'éradiquer la pauvreté d'ici 10 ans. Et cette perspective doit se fonder sur les droits fondamentaux. Les personnes en situation précaire ont

besoin d'informations dans un langage simple, qui leur fasse connaître leurs droits.»

S'agissant de la question de la traite des enfants, Madame la Ministre Mary Coughlan souligne qu'un tel trafic est totalement inacceptable. Elle considère que le problème de la traite des êtres humains dépasse le cadre de la justice et des affaires

intérieures au plan national. C'est un dossier qu'elle souhaite faire avancer au niveau européen et elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour veiller à ce que les ressources nécessaires et la volonté politique se conjuguent pour mettre un terme à ce problème.

Madame la Ministre Marie Arena livre sa définition de la participation:

«S'agissant de la question de la participation, il y a diverses façons de promouvoir la participation directe dans une démocratie représentative et nous devrions les renforcer en incitant les gens à aller voter. La participation ne devrait pas être l'apanage d'une élite. La Belgique, par exemple, vient de voter une loi qui accorde le droit de vote aux étrangers et ce, malgré un sondage d'opinion montrant que plus de 60% des Belges étaient opposés à cette mesure. Il a fallu un leadership fort pour dépasser des peurs non fondées.»

Monsieur Armindo Silva revient sur deux problèmes majeurs évoqués dans les questions et qui méritent plus d'attention:

«D'une part les conditions de logement des migrants et d'autre part l'utilisation des technologies de l'in-

formation et leur relation avec l'exclusion sociale. Au titre du Programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale, la Commission est en train de mener deux grandes études sur ces questions afin de recenser des exemples de bonne pratique et de mieux cibler les efforts.»

Pour ce qui est de se faire entendre, **Madame Brigitte Weinandy** se demande quelles seraient les meilleures conditions à mettre en place pour être écouté.

«Etant donné qu'une participation plus directe ne résoudra pas les problèmes des personnes en situation de pauvreté, la référence au lobbying est importante. Les personnes en situation de pauvreté ont besoin de lobbies pour défendre leurs intérêts. Une participation plus directe ne résoudra pas tous les problèmes auxquels nous sommes confrontés. Dans les systèmes de démocratie représentative, divers intérêts s'expriment par le biais d'organisations qui nouent un dialogue avec les politiciens. On est plus fort lorsqu'on tient son discours au travers d'un groupe d'ONG que lorsqu'on exprime soi-même ses problèmes. Vous pouvez désigner des personnes qui se saisiront des dossiers et recenseront les intérêts communs à de nombreuses personnes.»

Questions relatives aux structures et aux politiques de participation

Les directives européennes conduisent à la privatisation de l'énergie. Nous savons par expérience que cela se traduit par un non-accès à l'énergie, qui est la première étape de l'exclusion sociale. Par la libération des marchés, l'Europe veut-elle renforcer la dualité de la société ? Les autorités européennes peuvent-elles s'engager à contrer les effets des directives européennes en la matière et à fournir des informations sur sa conception de la libéralisation de l'énergie ?

L'Union Européenne peut-elle montrer l'exemple en recommandant l'organisation et le financement par chaque Etat membre d'une rencontre nationale dans le cadre du processus des PAN/incl ? Quel pourrait être l'apport du Conseil des ministres pour traduire cette proposition dans les faits ?

Comment les petites ONG peuvent-elles avoir davantage accès aux financements communautaires ?

Que dire des nouveaux types de formation à la participation ?

Pour pouvoir participer, il faut un monde associatif fort. Que proposez-vous pour garantir des ressources renouvelables aux associations, tout en garantissant leur autonomie ?

Nous aimerions voir une lutte contre l'extrême pauvreté qui soit liée à la fraude fiscale plutôt qu'à un harcèlement des personnes en situation de pauvreté. Que comptez-vous mettre en œuvre contre la fraude et l'évasion fiscales ?

«Des gens s'enrichissent sur le dos des travailleurs. Les compagnies licencient à tour de bras et ferment leurs portes pour aller s'installer là où la main-d'œuvre est moins chère. Quelle influence pouvez-vous avoir sur les politiques de ces entreprises pour éviter qu'elles ne s'en aillent en emportant leurs capitaux ? »

Une condition essentielle pour participer et se permettre de réussir le processus participatif est que les hommes politiques soient prêts au dialogue. Nombre de délégations présentes déclarent n'avoir aucune

porte d'accès vers les politiciens qui prennent leurs distances vis-à-vis des associations, cessent leurs efforts et refusent que quiconque s'occupe encore de «leurs affaires». Comment pouvons-nous mobiliser le politique pour qu'il nous associe activement à ses décisions ? Que devons-nous faire, que devons-nous lui offrir pour obtenir un dialogue ? Comment collaborer avec le politique pour intégrer la parole des personnes en situation de pauvreté ?

Les politiques européennes de lutte contre l'exclusion sociale – la méthode ouverte de coordination, par exemple – essaient que se soient les Etats membres qui portent le souci de l'inclusion sociale, laissant ainsi libre cours à leur bonne volonté. Comment rendre les lois «soft» plus contraignantes ?

L'Union Européenne peut-elle définir des critères et des lignes directrices précis pour veiller à ce que la participation des personnes en situation de pauvreté soit une réalité dans chaque pays ?

EAPN a travaillé sur des indicateurs de participation sociale mais aucun suivi n'a été donné à ces travaux. Quel suivi envisage-t-on d'apporter aux indicateurs ?

Madame la Ministre Mary Coughlan répond qu'«il est difficile d'établir un lien entre les directives européennes et la façon dont chaque gouvernement aborde les problèmes. La «méthode ouverte de coordination», qui collationne les meilleures pratiques des Etats membres, s'est avérée très utile pour établir ce type de lien.

S'agissant de la question du financement, et plus particulièrement de celui des petites ONG, Madame la Ministre Mary Coughlan estime qu'il faut l'aborder de manière pragmatique. Les subventions doivent aller à des réseaux qui les distribuent ensuite à de plus petits groupes. Si des initiatives particulières débouchent sur des modèles performants, ceux-ci peuvent ensuite être intégrés. Il faut également aborder les problèmes sous toutes leurs facettes: l'autonomisation, le plaidoyer, la garde d'enfants, les relations familiales sont autant d'éléments qui contribuent à la qualité de notre vie. Le problème, c'est que dans les débats politiques, on aborde chacune de ces facettes isolément.

Madame la Ministre Marie Arena maintient que «L'accès à la formation est nécessaire, et pas seulement pour les plus vulnérables, mais aussi pour les fonctionnaires. En Belgique, des personnes en situation de pauvreté seront recrutées pour aider les fonctionnaires à créer les conditions d'une bonne mise en œuvre des politiques.» En réponse à la question portant sur la privatisation des services publics, elle manifeste son opposition à la libéralisation, «Nous ne pouvons pas dire que nous avons besoin d'une Europe sociale forte et en même temps libéraliser davantage certains services comme l'eau.»

Elle répond aux questions sur les indicateurs en disant qu'elle les juge nécessaires mais que les chiffres ne suffisent pas et masquent parfois la réalité. Lorsque les gens parlent de taux de chômage,

ils n'ont plus un visage de chômeur en tête. Les données qualitatives peuvent aussi avoir un grand impact. Il existe en Belgique plusieurs outils permettant de mesurer l'efficacité des actions entreprises.

Monsieur Armindo Silva signale que «Les problématiques soulevées par les ateliers sont vastes et d'autres collègues seraient sans doute mieux placés que moi pour répondre à certaines questions, sur la fraude ou l'énergie, par exemple. Il faudrait qu'une délégation plus large, dont feraient partie ces collègues, vienne à cette rencontre pour apporter une réponse sérieuse à toutes les questions soulevées.» Et de poursuivre:

«S'agissant de la question de la législation au niveau européen, on accuse les dispositions législatives d'être trop peu contraignantes. Ceux qui essaient de faire avancer cette législation dans leur propre pays tendent à considérer l'Union européenne comme un dernier recours. Il semble plus fondé de préconiser «une augmentation des pouvoirs là où se situent les problèmes». Il n'y a aucune voix en faveur de l'harmonisation de la législation sur une base sociale dans l'Union européenne et peu de soutien à une politique sociale européenne centralisée alors que de nombreuses voix s'élèvent en faveur de la méthode ouverte de coordination. Ce qui ne veut pas dire que nous ne devons pas nous efforcer d'édicter des principes généraux en matière de revenu minimal ni prendre d'autres mesures vu la crainte que l'extrême diversité des instruments ne soit pas à même de garantir un mode de vie décent.

Le Fonds social européen considère déjà la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale comme une priorité. 20% de la totalité des fonds sont consacrés à des actions menées dans ce domaine, mais d'aucuns s'inquiètent de l'accessibilité à ces fonds. De petites subventions sont possibles au titre

de la législation actuelle, mais il n'est pas sûr que les objectifs de la réforme de 1999 aient été mis en œuvre. Certaines idées méritent qu'on s'y attarde, notamment celle d'un fonds de garantie pour les petites ONG.»

Madame Brigitte Weinandy considère qu'en termes de législation, le transfert de compétences du niveau national vers le niveau européen posera problème dans certains domaines, étant donné que ces politiques s'éloigneront de l'échelon local et national. Les Plans d'Action Nationaux et la méthode ouverte de coordination figurent parmi les politiques non contraignantes mais elles ont un véritable impact. La pression par les pairs peut s'avérer très efficace et constitue l'un des aspects les plus positifs de l'ensemble du processus, puisqu'elle oblige aussi les Etats membres à prendre des engagements qui feront l'objet de rapports d'avancement.

Monsieur Ludo Horemans prend la parole au nom du Réseau Européen des Associations de Lutte contre la Pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN),

Remarques de conclusion

Madame la Ministre Mary Coughlan dresse un rapide relevé des conclusions du dialogue, qui la confortent dans l'idée que les thèmes clés à retenir sont:

- la valeur d'un partenariat constant entre les différents acteurs
- qu'un tel partenariat peut conduire à des échanges fructueux sur le développement politique
- que l'échange d'expérience est un moteur d'action efficace
- que la participation active se traduit par des améliorations dans la politique et sa mise en œuvre
- que les principales parties prenantes doivent être bien organisées et disposer de ressources suffisantes.

La Ministre Coughlan félicite les organisateurs de l'événement et rappelle qu'elle rendra compte de cette 3ème Rencontre au Conseil des Ministres.

Madame Maria Marinakou, Présidente d'EAPN, formule les remarques suivantes au nom d'EAPN.

L'enquête qui a été menée et qui a été débattue au cours de la Rencontre renforce les témoignages directs livrés par les participants durant les ateliers. Elle montre les limites des structures et des méca-

«Je voudrais rappeler quelques éléments importants liés à EAPN, par rapport à notre action au niveau national et à notre pression au niveau européen. La réalisation de nos objectifs en tant que réseau paneuropéen dépend de vos réussites au plan national. Vous allez donc devoir exercer des pressions au plan national si nous voulons réussir notre lobbying au plan européen.»

Il rappelle aux participants que «Les conclusions de la 3ème Rencontre seront présentées par Madame la Ministre Mary Coughlan au Conseil des Ministres. La remarque faite par Monsieur Silva au nom de la Commission européenne disant que vos questions vont au-delà des compétences des Ministres de l'emploi et des affaires sociales et même au-delà des compétences de la Direction générale pour l'emploi et les affaires sociales de la Commission européenne soulève d'intéressantes questions pour le Réseau. Le Réseau considère qu'un appui et des ressources financières sont nécessaires pour autonomiser et renforcer les capacités des ONG, et que celles-ci doivent avoir accès aux fonds européens pour y arriver.»

nismes qui cherchent à attribuer un rôle plus actif aux personnes pour qu'elles soient une partie de la solution, et non une partie du problème. Le processus d'élaboration du Plan d'Action National s'est traduit par de notables améliorations mais le bât blesse encore du côté de la volonté politique.

Elle formule quelques recommandations:

- La Commission européenne pourrait rendre certaines directives plus contraignantes et accroître ainsi la responsabilité des Etats membres.
- Accroître les subventions pour financer la participation au niveau national.
- Des systèmes de protection sociale complets pour répondre aux besoins de base.
- L'octroi de ressources plus adéquates à la formation et à l'apprentissage tout au long de la vie.
- Plus d'emploi devrait vouloir dire plus d'emplois de meilleure qualité et pas plus d'emplois incertains et précaires.

Elle souligne qu'il ne s'agit pas seulement de mettre en place un filet de sécurité économique minimal; c'est aussi une question d'égalité, de solidarité et de justice. Nier ces trois aspects n'est pas sans conséquences, ni pour l'Europe économique ni pour l'Europe sociale. On a entendu de nom-

breux témoignages émouvants de discrimination, décriant les politiques déjà adoptées au niveau européen. La course à la concurrence économique, sans égard pour l'inclusion sociale, crée des divisions qui finiront par entraver la prospérité économique. La privatisation des biens et des services, sans prise en compte de l'inclusion sociale, accentuera le phénomène du sans-abrisme, de l'éclatement de la cellule familiale et fera grimper la facture sociale. Nous avons besoin d'une Europe qui place les droits humains au centre et la lutte contre la pauvreté en tête de ses priorités.

Réflexion: de la théorie à la pratique

L'écart entre la théorie et la pratique

L'écart entre la théorie de l'inclusion et la pratique s'est incarné dans les témoignages personnels et les exemples donnés par les participants. Les participants ont analysé les effets des directives européennes et des actions des grandes entreprises sur leur propre vie. On est surtout frappé par l'absence de soutien aux droits fondamentaux – un facteur qu'il faudrait garder à l'esprit dans la mise en œuvre de la nouvelle Constitution européenne. Les participants ont expliqué pourquoi des organisations ou des individus dont le revenu minimal était versé par des agences publiques hésitaient à s'engager dans des actions de campagne. Les membres du panel partagent la plupart des préoccupations mentionnées dans les questions des participants. Il y a aussi une série de problèmes où les divergences ne sont pas encore aplanies et qui méritent plus ample discussion.

Problèmes qui méritent plus ample discussion

a) Comment impliquer au mieux les personnes en situation de pauvreté: au travers d'organisations représentatives ou par des contacts directs avec les stratégies politiques ?

Les débats en atelier semblent indiquer que les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion préféreraient s'exprimer directement et qu'elles attendent des réseaux et des organisations un appui et une formation pour y arriver. Elles veulent participer activement aux organisations et aux réseaux pour avoir une chance de faire entendre leur expérience collective. Les pouvoirs publics qui veulent favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion doivent veiller à ce que les organisations qu'elles consultent pratiquent ce type de participation directe.

b) La consultation des usagers et la consultation à propos des politiques sont-elles des processus concomitants ?

«Nous comptons sur Madame la Ministre Mary Coughlan pour tirer les conclusions de la conférence, prêter attention aux aspirations des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et en rendre compte au Conseil des Ministres. On ne peut demander aux 68 millions d'Européens qui vivent dans la pauvreté et l'exclusion sociale d'attendre cet inaccessible instant de grâce où toutes les conditions seront réunies pour s'atteler à leurs problèmes; c'est maintenant qu'ils ont besoin de voir leur qualité de vie s'améliorer. »

Les réponses à l'enquête montrent que peu de différence est faite au niveau national entre la consultation des usagers et le jeu d'influence sur les politiques. Les réponses montrent que le fait de consulter plus souvent les usagers à propos de la conception et de la fourniture des services peut avoir des répercussions très bénéfiques pour eux en termes d'amélioration de la qualité de ces services. Peut-être convient-il néanmoins d'opérer une distinction entre d'une part, le débat sur la qualité des services et d'autre part les décisions politiques qui sont prises à propos de la forme et du niveau de services proposés et du niveau de financement accordé. En règle générale, les pouvoirs publics préfèrent fractionner les besoins en sous-catégories pour mieux cibler les ressources. Les interventions des participants ont souligné les dangers inhérents à une telle approche: isolement, stigmatisation et charité plutôt que justice. Les mesures doivent avoir un lien avec les politiques d'intégration et d'autres formes de pauvreté et d'exclusion sociale pour vaincre la pauvreté sous toutes ses facettes. Cet aspect a été particulièrement mis en évidence lors du débat sur la privatisation de l'énergie et de l'eau.

c) Quels liens y a-t-il entre la politique de protection sociale et les mesures d'éradication de la pauvreté ?

Nous devons redoubler d'efforts pour pérenniser les mesures de protection sociale existantes de sorte que les personnes en situation de pauvreté continuent d'en bénéficier. Il y a une contradiction entre d'une part l'objectif d'éradication de la pauvreté à l'horizon 2010 et d'autre part la série de directives prônant une réduction des interventions dans la sphère de la protection sociale. Les dispositifs publics de sécurité sociale, qui sont vitaux pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion

sociale, sont menacés de coupes budgétaires au titre de la rationalisation et/ou de la libéralisation.

Problèmes pour lesquels il existe un engagement commun

De bout en bout, la 3ème Rencontre a réitéré son attachement aux droits humains fondamentaux et son opposition à toute forme de discrimination. L'expérience directe et immédiate des participants a montré l'écart qui existe entre les engagements théoriques et la réalité quotidienne. La discrimination envers les Roms, les réfugiés et les demandeurs d'asile, est plutôt à la hausse qu'à la baisse. On a évoqué la création de lois sanctionnant le non-respect des engagements politiques. A court terme, on a recommandé un recours plus important à la méthode ouverte de coordination afin d'exercer une pression entre pairs. A cela s'ajoutent plusieurs domaines qui profiteraient certainement d'un renforcement de la coopération et/ou du suivi:

1. Une définition commune à l'ensemble des Etats membres de ce qu'ils entendent par des mécanismes structurels «qui associent les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques». Cette définition devrait s'accompagner de lignes directrices en matière d'allocation des ressources pour s'assurer que ces mécanismes soient efficaces et d'une meilleure évaluation des résultats des processus participatifs.
2. Un programme d'amélioration des conditions de vie et de travail des travailleurs immigrés, qui tire un meilleur parti des exemples d'action dans ce domaine.
3. Des lignes directrices communes sur les rôles respectifs des gouvernements nationaux et des ONG s'agissant de faciliter la participation de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, assorties de formations sur les méthodes permettant d'instaurer une véritable participation.
4. Un engagement à subventionner les réseaux au plan national et, à travers eux, les groupements plus petits.
5. Un meilleur accès au Fonds social européen pour les petites ONG.
6. L'analyse de l'impact des mesures politiques européennes en matière de pauvreté qui ont une incidence directe sur les personnes en situation de pauvreté, en matière de protection sociale, de libéralisation de l'énergie, des conditions de vie et de travail des travailleurs immigrés, par exemple.
7. Un recours plus important aux modèles existants de formation et de renforcement des capacités, avec un effort accru de validation des qualifications et un meilleur accès aux technologies de l'information et de la communication.
8. La formation des fonctionnaires aux mesures participatives
9. Des politiques pro-familiales. Davantage d'actions auprès des employeurs pour les convaincre des avantages offerts par un assouplissement des conditions de travail en fonction de la famille: le travail à temps partiel, par exemple, est intéressant pour tous les parents et les parents isolés en particulier.
10. Un accès aux informations relatives aux droits humains fondamentaux dans un langage simple pour tous les résidents.
11. Un programme d'action contre la traite des enfants.

Une étape dans un processus

Toutes les sessions se sont déroulées dans un climat de dialogue ouvert, marqué par des échanges francs et animés, sans acrimonie ni amertume. La Présidence irlandaise a fait un pas important pour approfondir le dialogue politique entre les personnes en situation de pauvreté et les stratégies politiques. De l'avis général, il serait utile d'élargir ce processus à d'autres acteurs, dans la mesure où de nombreux autres champs politiques ont une incidence sur la pauvreté. Chacun considère aussi que cette rencontre s'inscrit dans un processus constant, dont on sait déjà qu'il se poursuivra en 2005, suite à l'engagement formel pris par Madame Jacobs d'organiser la quatrième rencontre des personnes en situation de pauvreté au cours de la présidence luxembourgeoise de l'Union Européenne.

Troisième partie

L'enquête

Questionnaire

En prélude à la 3ème Rencontre des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, un chercheur a été engagé pour mener une enquête d'information sur les schémas de participation utilisés dans les différents pays de l'Union.

Cette enquête, qui s'est appuyée sur un questionnaire, cherchait:

- des exemples de mécanismes structurels associant les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques dans les Etats membres
- au travers d'informations et de points de vue, l'existence de réseaux permet-elle aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale de faire entendre leur «voix» dans la préparation des Plans d'Action Nationaux pour l'inclusion
- des indications sur ce qui pourrait se développer dans le futur

Ce questionnaire a été envoyé aux membres du Comité du programme communautaire de lutte contre l'exclusion sociale et aux membres du Comité exécutif d'EAPN. Dans le premier cas, 11 réponses sont revenues avec le concours de membres du Comité du Programme: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France,

Irlande, Luxembourg, Portugal, Royaume-Uni et Suède. L'enquête a été menée en mars, avant l'élargissement, mais une réponse est parvenue du Ministère tchèque et a été incorporée. Du côté d'EAPN, 13 réseaux nationaux ont répondu au questionnaire: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni.

Le questionnaire demandait de citer des exemples de mécanismes utilisés pour associer et impliquer les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion (et les organisations auxquelles elles participent) à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques. La lettre d'accompagnement du questionnaire précisait que par «structures», il fallait entendre des organisations / instances / services de nature permanente. Le terme «mécanisme», d'acception plus large, permettait d'y ajouter les forums consultatifs et toute autre forme d'instauration d'une participation directe à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques. Le sens et l'interprétation donnés aux termes mécanisme ou structure ont considérablement varié d'un pays à l'autre, ce qui prouve la nécessité de retravailler les concepts. Pour jeter les bases de ce travail, voici quelques exemples tirés de l'enquête qui donnent un aperçu de la situation en mars 2004.

Exemples

Allemagne:

la portée des mécanismes structurels

L'exemple du «Beraterkreis» en Allemagne est l'illustration parfaite de ces groupes consultatifs spéciaux qui se sont créés dans plusieurs Etats membres. Une analyse comparative plus fouillée de l'utilisation de ces comités consultatifs et du degré de participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion serait d'ailleurs utile.

Un mécanisme possible est le Groupe consultatif des représentants des organisations d'entraide ; celui-ci est différent des programmes gouvernementaux, comme par exemple, le «Sozialen Stadt», le programme communal d'intégration sociale en Allemagne qui se concentre sur la participation. Une étude plus complète des mécanismes structu-

rels favorisant les personnes en situation de pauvreté exigerait un processus de conception et de mise en œuvre qui puisse tenir compte de questions de tailles et des structures gouvernementales internes. La réponse d'EAPN Allemagne en témoigne:

«Répondre de manière complète à ce questionnaire exigerait un travail de recherche au plan national, régional et local. Il est impossible de répondre dans un délai aussi court.»

Dans sa réponse, EAPN Allemagne souligne que des mécanismes structurels devraient être créés au niveau local et régional et avoir un lien précis avec le niveau national/fédéral pour susciter un niveau de participation et de retour d'information satisfaisant.

Exemple de mécanisme (non gouvernemental)	Portée	Budget
Beraterkreis – Comité consultatif pour le rapport pauvreté et richesse et pour les plans d’actions nationaux	Nationale	-€ subsides

Principal objectif: grâce à l’expertise des ONG, des organisations d’auto-promotion et d’autres experts, accompagner les processus d’orientation et d’évaluation du rapport pauvreté et richesse et des Plans d’Actions Nationaux.

Autriche: des services ciblés

Dans la réponse fournie par les différentes sources autrichiennes, sous la coordination de leur membre du Comité du programme communautaire de lutte contre l’exclusion sociale, on relève de nombreux exemples de services destinés à des groupes spécifiques: enfants, familles, personnes handicapées et personnes âgées. Nous retiendrons ici l’exemple du soutien accordé à un Conseil des citoyens seniors où s’appliquent les principes de consultation et de participation.

Si les conditions posées par les personnes en situation de pauvreté et d’exclusion étaient suivies, ce type de participation serait étendu à d’autres groupes tels que les femmes, les minorités, les sans-abri, etc. En pratique, cela reviendrait notamment à ce que les initiatives de lobbying et d’auto-promotion des chômeurs et des chômeuses qui souhaitent établir leur propre réseau national en Autriche bénéficient des mêmes dispositions que le Conseil des citoyens seniors

Exemple de mécanisme (non gouvernemental)	Portée	Budget
Conseil autrichien des citoyens seniors	Nationale	143.892, -€

Le Conseil autrichien des citoyens seniors accorde à ces derniers un droit de co-détermination sur toutes les questions les concernant.

Belgique: un appui structurel

Le gouvernement belge s’est clairement engagé sur la voie d’une pleine et entière participation des personnes en situation de pauvreté et d’exclusion et a mis en place des structures pour y arriver. S’agissant de créer les conditions d’une participation libre et ouverte, «l’accord de partenariat entre l’Etat fédéral belge, les Communautés et les Régions» constitue un modèle de coordination dont les autres Etats membres pourraient sans doute s’inspirer, surtout ceux qui ne disposent pas encore de mécanismes d’incitation à la participation. La structure a des liens solides avec les réseaux non gouvernementaux, qui sont à la fois un relais auprès des personnes en situation de pauvreté et d’exclusion sociale et un mécanisme structurel apte à répondre aux conditions complexes de la structure fédérale belge.

Pour la consultation directe des groupes concernés, la structure gouvernementale dépend du Réseau Belge indépendant de Lutte contre la Pauvreté, qui lui-même dépend du bon fonctionnement des réseaux régionaux de lutte contre la pauvreté établis en fonction de la structure fédérale belge. Dans leur analyse de la situation, ces réseaux soulignent l’écart qui existe entre des objectifs louables, une méthodologie pertinente et la réalité. Le processus de consultation n’a pas encore trouvé le moyen de créer les conditions permettant de travailler sur un pied d’égalité ; cette structure de participation est en outre trop récente pour parler de résultats significatifs. Dans sa réponse, le Réseau Belge de Lutte contre la Pauvreté indique qu’il suffirait de quelques augmentations stratégiques dans les ressources, notamment d’appui à la mise en réseau des organisations non gouvernementales au plan régional, pour que l’investissement actuel génère de bien meilleurs résultats.

Exemple de mécanisme (gouvernemental)	Portée	Budget
Service de lutte contre la pauvreté, l’insécurité et l’exclusion sociale	Nationale Régionale Urbaine Rurale	400.000, -€

Principaux objectifs:

- dresser un inventaire, systématiser et analyser les informations se rapportant à l'insécurité, à la pauvreté, à l'exclusion sociale et à l'accès aux droits sur la base d'indicateurs définis;
- faire des recommandations et des propositions concrètes en vue d'améliorer les politiques et les schémas de prévention de l'insécurité, de lutte contre la pauvreté et d'insertion sociale des personnes;
- préparer un rapport au minimum tous les deux ans;
- à la demande d'une des parties signataires, de la conférence interministérielle de l'insertion sociale ou à sa propre initiative, émettre des recommandations ou préparer des rapports intérimaires sur tout sujet entrant dans le champ de ses compétences;
- organiser la consultation structurelle des personnes les plus démunies.

Danemark: réduire l'écart entre politique et pratique

Au Danemark, les secteurs public et non gouvernemental ont renvoyé une réponse mixte, coordonnée par leur représentant au Comité du programme communautaire de lutte contre l'exclusion sociale. Les exemples donnés se rapportent principalement à des services de sécurité sociale. La seule référence qui soit faite à la participation de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale apparaît dans un objectif de renforcement de l'implication des usagers et d'implication des volontaires au niveau d'organisations de logement.

On y reconnaît la nécessité de développer un esprit de «partenariat avec les personnes qui ont été marginalisées par le passé ou qui le sont aujourd'hui». L'exemple de mécanisme gouvernemental choisi en l'occurrence montre bien l'écart qui existe généralement entre la politique officielle de participation des plus vulnérables et la mise en œuvre de cette politique.

Cet exemple témoigne d'une prise de conscience de la nécessité de développer une stratégie plus explicite pour faire participer les personnes en situation de pauvreté à l'élaboration des politiques.

Exemple de mécanisme (gouvernemental)	Portée	Budget
Dénomination de l'initiative: Conseil pour les groupes vulnérables	Nationale	500.000, -€

Principal objectif:

Suivre la politique officielle et formuler des propositions

Espagne: de la théorie à la pratique

En Espagne, les mécanismes gouvernementaux et non gouvernementaux d'implication des «afectados» sont faibles, voire inexistantes. D'après le Réseau Espagnol des associations de lutte contre la pauvreté (EAPN), seul ATD-Quart Monde est porteur d'une véritable réflexion sur la question. Signe qu'un travail à ce sujet lui paraît nécessaire, le Réseau a instauré un groupe chargé de développer la participation dans le cadre de la relance d'EAPN Espagne. C'est sur cette base, et profitant de la participation d'une délégation espagnole à la

3ème Rencontre européenne, qu'un séminaire sera organisé sur le thème de la participation.

Le Réseau Espagnol de lutte contre la pauvreté a considéré que le projet européen de lutte contre la discrimination mené en partenariat par trois organisations non gouvernementales constituait le meilleur exemple de participation.

Il est à prévoir que les enseignements livrés par ces trois programmes influenceront le contenu des futurs processus participatifs en Espagne.

Exemple de mécanisme (gouvernemental)	Portée	Budget
Programme d'action contre la discrimination en matière de travail, mené par trois organisations non gouvernementales.	Nationale	-€

Caritas: travail sur l'insertion de jeunes en risque d'exclusion par le travail.

Croix-Rouge: travail sur l'insertion des immigrés par le travail

Fundación Secretariado General Gitano: travail sur l'insertion de la minorité Rom par le travail.

Les trois programmes prévoient un volet participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion dans leur parcours d'insertion par le travail. Ils entrent actuellement dans leur phase de mise en œuvre.

Finlande: une approche intégrée

Il n'existe aucun mécanisme ministériel qui associe directement les personnes en situation de pauvreté aux processus décisionnels. D'après le représentant finlandais au Comité du programme communautaire contre l'exclusion sociale (un fonctionnaire du Ministère de la santé et des affaires sociales), la consultation fait néanmoins partie de la culture ministérielle qui, par le passé, a attaché beaucoup d'importance à l'opinion des ONG chaque fois que des réformes, des projets de loi étaient en préparation. Dans sa réponse, le Ministère de la santé et des affaires sociales insiste sur le fait que le gouvernement finlandais est attaché à un système administratif qui associe pleinement la société civile et cherche à être démocratique et transparent dans la fourniture de ses services. Tous les citoyens peuvent directement s'adresser à l'administration à différents niveaux: ministères, politiciens, etc. La réponse du gouvernement finlandais insiste aussi sur le recours à des moyens de communication modernes tel que l'Internet pour écouter la voix des gens.

Les organisations non gouvernementales manifestent exactement les mêmes attentes vis-à-vis de la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion ; Työttömien Valtakunnallinen Yhteistoimintajärjestö (TVY) – L'organisation de coopération nationale des chômeurs de Finlande – par exemple est constituée et gérée par des chômeurs. Tous ceux qui travaillent pour les instances de la TVY étaient chômeurs avant de décrocher cet emploi.

L'exemple choisi par la Finlande établit un lien entre les mesures de lutte contre la pauvreté et l'essor de la société civile, au travers de mécanismes structurels de participation relevant d'une approche intégrée. Un des exemples cités par le représentant du Comité est celui du Programme politique de participation citoyenne, qui est l'un des quatre programmes politiques gouvernementaux couvrant la période 2003-2007.

Exemple de mécanisme (gouvernemental)	Portée	Budget
Participation citoyenne, Programme gouvernemental	Nationale	-€
Le Programme gouvernemental se décline en quatre programmes politiques. L'un d'eux, le Programme politique de participation citoyenne, couvre la période 2003-2007. Il s'agit d'un projet de démocratie nationale, qui a été initié pour favoriser la participation citoyenne et renforcer le fonctionnement démocratique. Son objectif est d'accroître les possibilités de participation citoyenne et électorale, l'éducation à la démocratie, et de renforcer la démocratie représentative. Le programme politique coordonnera les mesures prises pour faire avancer la démocratie. Une attention particulière sera accordée à l'insertion des jeunes moins scolarisés et disposant de faibles revenus dans la société civile, étant donné qu'ils sont déjà socialement exclus ou en passe de l'être.		

France: un statut juridique

La réponse du gouvernement au questionnaire s'est surtout penchée sur les conditions formelles de mise en œuvre des statuts juridiques (cf. exemple) tandis que la réponse non gouvernementale s'est attachée à l'avènement de valeurs partagées au sein d'un groupe formé sur la base d'une association libre et volontaire.

Jusqu'ici, l'appui du gouvernement aux programmes d'inclusion sociale s'est fortement concentré sur les services et l'accompagnement des individus et des familles, plutôt que sur des réseaux ou d'autres mécanismes de participation aux politiques et aux mesures d'application de ces dernières. Les grands prestataires de services peuvent ainsi être amenés à prendre part au débat politique,

au travers du Conseil national de lutte contre les exclusions, qui a été institué en 1998 après le vote de la loi sur l'exclusion sociale.

Les réponses gouvernementales et non gouvernementales indiquent que jusqu'à présent, les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale n'ont été nullement associées aux Plans d'Action Nationaux sur l'inclusion sociale. Il existe néanmoins quelques exemples d'initiatives gouvernementales, dans lesquelles le Ministère concerné comme le REALPES/EAPN voient une promesse d'amélioration. Un exemple révélateur est celui d'une conférence sur la pauvreté, qui a donné aux groupes l'occasion de livrer leurs points de vues à l'occasion de réunions tenues dans 8 départements.

Exemple de mécanisme (gouvernemental)	Portée	Budget
Dénomination de l'initiative: Loi 2002-2	Nationale	-€
Principal objectif: Accroître les mécanismes participatifs au sein des structures sociales et socio-médicales. Octroi de subventions aux Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) travaillant dans ce but.		

Grèce: définition d'un mécanisme structurel de participation

Dans le cadre de cette enquête, EAPN Grèce a adopté une définition rigoureuse du terme « mécanisme structurel » et en a conclu « qu'il n'y avait aucune organisation travaillant explicitement en faveur de la participation et de l'implication des personnes en situation de pauvreté à la définition et la mise en œuvre des politiques. »

D'après EAPN Grèce, certaines catégories de pauvres ont toutefois tendance à être plus reconnues que d'autres: « grâce à leurs associations, les personnes handicapées, les personnes âgées et les femmes par exemple, influencent davantage le politique que les sans-abri, les migrants ou les parents isolés ». EAPN Grèce occupe une place particulière puisqu'il est le seul mécanisme structurel associatif qui remplisse les conditions nécessaires pour jeter les bases d'un processus participatif. Des

liens pourraient être établis entre celui-ci et l'initiative gouvernementale (le Comité national pour la protection sociale). Ce comité ne fonctionne plus depuis les récentes élections. Le membre du Comité du programme communautaire de lutte contre l'exclusion sociale n'était pas en mesure d'apporter d'autres informations à ce stade.

Dans sa réponse, EAPN Grèce reconnaît « les particularismes et la spécificité du schéma social grec et du rôle de la société civile. La Grèce affiche l'un des taux de pauvreté les plus élevés des 15, n'a retrouvé une société civile que depuis peu et se caractérise par le manque d'opinions institutionnelles dans ses prises de décision politiques. » La question de la participation y apparaît comme un « discours nouveau » et les échanges d'expériences avec les autres Etats membres comme importants pour le développement de bonnes pratiques.

Irlande: un réseau de réseaux

L'Irlande donne l'exemple d'une relation étroite entre les initiatives gouvernementales et non gouvernementales. Le Ministère des affaires rurales, communautaires et du Gaeltacht financent 10 réseaux nationaux de lutte contre la pauvreté auxquels participent des groupes spécifiques. Chaque réseau national garde son autonomie et son identité en tant qu'organisation non gouvernementale, mais reçoit des subsides pour le financement de son personnel administratif, politique et de développement.

Pour être subventionné, ces réseaux doivent essentiellement répondre à quelques critères: associer et impliquer les groupes qu'ils représentent, avoir une

éthique de développement communautaire et avoir une structure représentative. Ils sont également tenus d'apporter un soutien aux actions menées localement par leurs propres membres pour lutter contre la pauvreté ou influencer le politique ; ces membres peuvent être des communautés géographiques, des communautés d'intérêt ou des particuliers en situation de pauvreté. Bien que ces réseaux ouvrent la voie à la participation du groupe spécifique qu'ils représentent, il reste encore beaucoup à faire du point de vue du développement du processus participatif proprement dit. Le rapport de la consultation effectuée en 2002 à propos des Plans d'Actions Nationaux pour l'inclusion reconnaît qu'il faudrait améliorer les structures de participation.

Exemple de mécanisme (non gouvernemental)	Portée	Budget
Programme des réseaux nationaux de lutte contre la pauvreté	Nationale	1.450.000, -€
Principal objectif: Aider les réseaux nationaux de lutte contre la pauvreté à renforcer leur capacité à contribuer à l'élaboration des politiques au plan national.		
Donner aux réseaux nationaux de lutte contre la pauvreté une capacité de formulation politique à partir		

de leur expérience au niveau local et national. Il y a 10 réseaux nationaux de lutte contre la pauvreté qui représentent les intérêts des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale:

- European Anti Poverty Network (EAPN Irlande)
- Community Workers' Co-op (CWC)
- Forum of People with Disabilities (FPD)
- Irish National Organisation of the Unemployed (INOUE)
- Irish Rural Link (IRL)
- Irish Traveller Movement (ITM)
- One Parent Exchange and Network (OPEN)
- Children's Rights Alliance (CRA)
- Irish Refugee Council (IRC)
- Older Women's Network (OWN)

Italie: un développement socio-économique local

Dans le cadre de cette enquête, CILAP/EAPN Italie a adopté une définition rigoureuse du terme «mécanisme structurel». Il n'existe aucun mécanisme gouvernemental ou non gouvernemental qui se fasse l'écho des débats, aux points de vue et réflexions des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Les Italiens donnent tout de même l'exemple d'une initiative gouvernementale qui pourrait être le signe précurseur d'un engagement vers la participation. Cet exemple montre l'incidence d'une loi nationale (la loi n° 328) donnant lieu à des plans d'aménagement - «Piani regolatori sociali» (plans d'aménagement de la politique

sociale). Ces mécanismes publics locaux essaient de mettre en place une sorte de décentralisation. D'après le CILAP, ils «semblent fonctionner dans quelques grandes villes (comme Rome et Naples) et dans quelques villes moyennes.» CILAP / EAPN Italie compte s'associer à ces plans d'aménagement de la politique sociale.

CILAP travaille en collaboration étroite avec d'autres organisations non gouvernementales dont les homologues ont été mentionnés comme parties prenantes à des mécanismes de promotion de la participation dans d'autres Etats membres (Caritas, par exemple).

Exemple de mécanisme (gouvernemental)	Portée	Budget
«Piani regolatori sociali » (Plans d'aménagement de la politique sociale)	Urbaine	-€
Votée en 2000, la loi n° 328 relative à la réorganisation de l'aide sociale et des services publics sociaux au plan local prévoit la création d'organismes intermédiaires chargés de planifier des projets locaux. Certaines municipalités ont élaboré des «Piani regolatori sociali» (Plans d'aménagement de la politique sociale), qui sont mis en œuvre par les communautés locales: leur objectif est de promouvoir la participation de l'ensemble des acteurs à des actions locales de développement socio-économique.		

Luxembourg: implication du monde associatif dans l'élaboration des politiques

Les initiatives publiques luxembourgeoises trouvent leur origine dans la législation existante et dans des modifications aux statuts juridiques. Plutôt que d'impliquer directement les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion, ces initiatives cherchent à impliquer les associations qui les regroupent. Ainsi, une loi soumise au vote du Parlement en mai 2003 prévoit la participation de représentants du monde associatif au «Conseil supérieur de l'action sociale» (une instance assez représentative). Dans un rapport qu'il est censé remettre au Parlement tous les trois ans, ce Conseil

supérieur définit les besoins en termes d'actions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et formule des recommandations politiques pour y répondre.

En décembre 2003, alors que la nouvelle loi n'était pas encore adoptée, ATD-Quart Monde, A.S.T.I et CARITAS ont déjà participé à une réunion du Conseil supérieur en qualité d'experts.

Nous avons repris ici l'exemple de l'ASTI parce que son attachement aux droits correspond à l'une des conditions de la participation: «Il n'y aura pas de place pour la discrimination dans le

dialogue et les échanges». Parmi toutes les réponses reçues, c'est l'un des rares exemples qui mette l'accent sur les droits ou la lutte contre la discrimination.

Avec le changement de législation, l'accent n'est plus mis sur une relation service-client mais sur une consultation plus large eut égard aux poli-

tiques. Cette volonté d'impliquer les associations dans la planification et dans la définition des politiques s'inscrit dans un processus de corrélation entre les services et une participation plus large de la société civile. Il repose sur l'idée que les personnes en situation de pauvreté pourront exprimer leurs revendications au travers des organisations qui défendent leurs intérêts.

Exemple de mécanisme (non gouvernemental)	Portée	Budget
Dénomination de l'association: A.S.T.I. Association de soutien aux travailleurs immigrés a.s.b.l. http://www.asti.lu/ Contrat avec le gouvernement (Ministère de la famille, de la solidarité sociale et de la jeunesse)	Nationale	env. 120.000
Principal objectif: Défendre les droits et les intérêts des immigrés et promouvoir leur participation à la vie publique. (Le projet de formation visant à faciliter l'insertion des demandeurs d'asile sur le marché du travail a également été financé par EQUAL.)		

Pays-Bas: client ou citoyen ?

Pour EAPN Pays-Bas, la mesure gouvernementale la plus significative en matière d'implication est sans doute celle des «Conseils des clients», qui fonctionnent déjà depuis un certain temps et dont la vocation est de représenter les usagers des services (maisons de retraite, centres d'accueil pour les sans-abri, comités de demandeurs de prestations sociales, par ex.) au plan local.

Ces conseils sont légalement obligatoires et reçoivent des subsides régionaux et locaux. EAPN s'est associé «au LKU (Landelijke Kadertraining

Uitkeringsgerechtigden - Formation cadre nationale pour les demandeurs de prestations sociales) afin de conférer aux personnes les moyens de participer aux conseils des clients, où elles pourront influencer la politique locale, régionale et nationale.» (Réponse d'EAPN Pays-Bas). Cette formation par le LKU a néanmoins été arrêtée en 2004 pour des raisons financières (coupes budgétaires dans tous les ministères). En d'autres termes, l'implication des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale est en régression plutôt qu'en progression.

Exemple de mécanisme (gouvernemental)	Portée	Budget
Conseils de clients	Nationale	-€
Objectif: Impliquer les groupes d'utilisateurs dans les services et la politique sociale. Les conseils de clients sont obligatoires mais doivent être organisés et financés par les pouvoirs publics régionaux, provinciaux et locaux.		

Portugal: coopération locale et régionale

Sous la pression du monde associatif, le gouvernement portugais a proposé de constituer un Forum des ONG. Aux yeux d'EAPN Portugal il s'agit d'une avancée importante:

«Bien que ce Forum n'instaure aucune participation directe des personnes en situation de pauvreté, il constituera une importante plate-forme où les organisations représentant ces personnes pourront

faire entendre leur voix. Il s'agira d'un Forum national où les ONG auront l'occasion d'être consultées et de donner leur point de vue.» (Réponse au questionnaire d'EAPN Portugal, mai 2004)

L'exemple choisi montre la volonté de plus en plus marquée du gouvernement portugais d'associer les niveaux locaux et régionaux à son action. Le gouvernement prévoit en effet des subsides qui per-

mettront à EAPN Portugal de piloter des actions d'activation d'une participation à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques. Il

est encore trop tôt pour avoir des résultats de ce processus d'activation.

Exemple de mécanisme (non gouvernemental)	Portée	Budget
«Activation de la participation» EAPN Portugal	Nationale Régionale	82.335,38; -€

Principal objectif:

Depuis 2002, EAPN Portugal, au travers d'un projet intitulé « Activation de la participation », tente d'impulser quelques actions de participation des personnes en situation de pauvreté à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté. En 2003, ce projet a été repris dans le PAN/Inclusion portugais et le gouvernement portugais le subventionne. Ce projet n'est que l'embryon d'un processus. Il s'agit d'un projet expérimental, coordonné par le réseau EAPN Portugal et qui couvre quatre régions du pays (Porto, Braga, Évora et Coimbra).

République tchèque: des groupes ciblés

La plupart des mécanismes gouvernementaux et non gouvernementaux cités en exemple par le Ministère tchèque du travail et des affaires sociales sont axés sur la fourniture de services à des groupes spécifiques. A noter également un intéressant projet pilote de planification communautaire dont le principal objectif est l'implication de toutes les parties prenantes (c.-à-d. les usagers, les prestataires, les acheteurs). Ce modèle de planification communautaire a été appliqué dans le domaine des services sociaux où il cherche à établir un processus ouvert de repérage des besoins et des ressources et de recherche des meilleures solutions.

L'exemple tchèque repris ci-dessous et l'un des rares qui prenne les ethnies minoritaires pour groupe-cible. L'exemple choisi est celui d'une consultation au niveau régional, sous la forme de commissions sociales et de la santé qui remettent un avis sur les préoccupations des personnes handicapées et des Roms. Ces commissions régionales sont le rouage d'un mécanisme national de consultation.

Dans sa réponse, le Ministère tchèque du travail et des affaires sociales souligne également qu'il est sur le point d'élaborer son premier plan d'action national pour l'inclusion sociale et qu'il serait heureux que ceux qui ont déjà vécu cette expérience lui fassent part des leçons qu'ils en ont tirées.

Exemple de mécanisme (non gouvernemental)	Portée	Budget
Commissions sociales et de la santé – qui sont des instances consultatives des municipalités	Régionale	Financé à partir des budgets régionaux et municipaux
Dans ce cas précis, les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont des personnes handicapées et des Roms.		

Principal objectif: conseiller la municipalité sur les problèmes sociaux et sanitaires au plan régional

Suède: participation de «l'utilisateur» et participation de la société civile

La réponse suédoise souligne l'écart qui existe entre les aspirations communes des approches et gouvernementales et non gouvernementales et la mise en œuvre des procédures correspondant à ces aspirations. Un des objectifs avoués du Plan d'Action National suédois est de combler le manque de participation et de «veiller à ce que les citoyens soient désormais plus égaux dans l'influence qu'ils peuvent exercer sur la politique.»

L'exemple cité résulte d'une proposition «de constitution d'un comité d'influence des usagers sur les questions de développement social au Ministère de la santé et des affaires sociales, au sein duquel le réseau de lutte contre l'exclusion sociale et les représentants de l'association suédoise des autorités locales et du Conseil national du bien-être et de la santé occuperont une place prépondérante.»

Du point de vue du gouvernement suédois, il est « difficile de développer des échanges approfondis et fructueux sur les bonnes pratiques ». En guise d'exemple de bonne pratique, le gouvernement suédois cite les accords de développement local, sorte de panachage entre la théorie et la pratique

du développement communautaire ou du développement social local, avec en toile de fond une promesse de participation. Ces accords peuvent en outre fonctionner sous un large éventail d'idéologies politiques ou autres.

Exemple de mécanisme (gouvernemental)	Portée	Budget
« Comité d'influence des usagers »	Nationale	-€
Servir d'instance de consultation entre le secteur public et les organisations d'usagers / le monde associatif, afin de mobiliser toutes les instances concernées dans la lutte contre la vulnérabilité économique et sociale.		

Royaume-Uni: décentralisation

Dans la réponse du Royaume-Uni, le gouvernement britannique «admet que pour lutter efficacement contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il faut travailler en partenariat avec un large éventail d'intervenants.» L'approche britannique est liée à de la décentralisation des pouvoirs vers les parlements écossais et gallois et vers l'administration d'Irlande du Nord.

Le Ministère britannique du travail et des pensions «consulte la SPTF (Social Policy Task Force). La SPTF est un collectif / réseau d'ONG en grande partie créé pour travailler avec le gouvernement britannique sur les Plans d'Action Nationaux pour

l'inclusion.» La SPTF, qui a été initiée par EAPN, a participé à l'élaboration du PAN inclusion 2003. Cette coopération a débouché sur un projet conjoint: l'élaboration d'un ensemble d'outils permettant de faciliter la participation des personnes en situation de pauvreté à l'élaboration du PAN/Inclusion. Les britanniques commentent avec enthousiasme la valeur ajoutée de cette relation étroite entre le gouvernement et les ONG: « Ce processus participatif plus ouvert a eu l'avantage de faire découvrir aux décideurs les problèmes spécifiques que pose la mise en œuvre de leurs politiques. Sans la participation directe des personnes en situation de pauvreté, certains de ces problèmes auraient reçu moins d'attention.»

Exemple de mécanisme (gouvernemental)	Portée	Budget
Dénomination de l'initiative: partenariats d'insertion sociale http://www.communitiesscotland.gov.uk	Ecosse	4,1m livres sterling
Principal objectif: associer les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à l'amélioration des prestations de services publics locaux dans les zones défavorisées.		

Annexe I

Programme

3ème Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion

Programme

Jeudi 27 mai Arrivée des délégués

— 19h

Buffet à l'hôtel Dorint

Vendredi 28 mai Président de la conférence: Professeur Seamus O Cinneide

— 9h - 9h45

Plénière d'ouverture

M. Gerry Mangan, *représentant la Présidence irlandaise*

Mme Marie Arena, *Ministre belge de l'intégration sociale, de la politique des grandes villes, de l'égalité des chances et de la fonction publique*

Madame Marie-Josée Jacobs, *Ministre luxembourgeoise de la famille, de la solidarité sociale et de la jeunesse*

Madame Odile Quintin, *Directrice générale, DG Emploi et affaires sociales, Commission européenne*

Madame Isabelle Leborgne, *association Action partenariat international économique et social, participante à la deuxième rencontre*

— 9h45 - 10h15

Thé/café

— 10h15 - 13h

Ateliers 1: Introduction et partage d'expériences:

Rapide synthèse des 1ère et 2ème Rencontres

Les participants se présentent, présentent leur association/ONG et les principaux succès et défis rencontrés par leur association/ONG.

Les problèmes soulevés feront l'objet d'un ensemble de questions à poser lors du dialogue en plénière de clôture.

— 13h - 14h30

Déjeuner

— 14h30 - 16h

Ateliers 2: Participation – Quelle est la pratique ?

Présentation des principaux résultats de l'enquête

Présentation d'un exemple tiré de l'enquête (débat)

Confrontation d'exemples de participation auxquels les participants sont associés.

— 16h - 16h30

Thé / café

— 16h30 - 17h30

Suite des ateliers 2.

Discussion ouverte sur la participation

— Soirée

Dîner au RESIDENCE PALACE Rue de la Loi 155

Traiteur: BOUILLON DE CULTURES, association bruxelloise de formation et d'insertion sociale.

Groupe musical irlandais – Siomon O DONNGHAILE

Musique africaine – Fédération Espoirs d'Afrique

Samedi 29 mai Président de la conférence: Professeur Seamus O'CINNEIDE,

— 9h15 – 10h15

Ateliers 3: Préparation de la restitution en plénière

— 10h15 – 10h45

Thé/café

— 10h45 – 13h15

Plénière

Rapports des autres événements organisés par la présidence: Madame Sandra Christian, EAPN Pays-Bas

Rapports et questions venant des ateliers

Réponses du panel

Discussion ouverte

Panel

Mme Mary Coughlan, *Ministre des affaires sociales et familiales,*

Mme Marie Arena, *Ministre belge de l'intégration sociale, de la politique des grandes villes, de l'égalité des chances et de la fonction publique*

M. Armindo Silva, *chef de l'unité exclusion sociale à la Direction générale emploi et affaires sociales de la Commission européenne*

Mme Brigitte Weinandy, *membre luxembourgeoise du Comité de protection sociale de l'UE et Conseillère de direction 1ère classe au Ministère de la famille, de la solidarité et de la jeunesse - Service national d'action sociale*

Ludo Horemans, *Vice-Président d'EAPN*

— 13h15 – 13h30

Plénière de clôture

Mary Coughlan, T.D., *Ministre irlandaise des affaires sociales et familiales*

Maria Marinakou, *Présidente d'EAPN*

Remarques de conclusions des présidents de séance

— 13h30

Photo de famille

Déjeuner

— 14h30

Libre départ des participants.

Annexe II

Liste des participants

3ème rencontre des personnes vivant en situation de pauvreté

ALLEMAGNE

BIEHN Erika
NAK
059555 Lippstadt
Cappeltor 12
bagshi.erika@web.de

GEHRKE Marlis
12629 Berlin
Gothaer Str. 17
netz-sozialberatung@gmx.net

KRÄMER Imme
BAG-SHI
60439 Frankfurt
Niederurseler Landstr. 24
bagshi-beratung@aol.com

RATHMER Otger
BAG-E
60318 Frankfurt
Nordendstr. 61
otger2004@yahoo.de

SCHRÖTER
Jens AGAB e.V. 28215 Bremen Kastanienstr. 63
THÜRAUF Andrea BAG-E
60437 Frankfurt
Homburger Landstr.
andrea.thuerauf@t-online.de

WALTHER Beate
47533 Kleve
Liesegangstr. 21
B.Walther-Kleve@web.de

AUTRICHE

LANDA Katarzyna
"Zum Alten Eisen"
Selbsthilfegruppe von Arbeitsuchenden ab 40A
1020 Wien
Heinistrasse 29/8A
kml@chello.at

EHLER Wulfschardt
"Zum Alten Eisen"
Selbsthilfegruppe von Arbeitsuchenden ab 41 A
1230 Wien
Färbermühlgasse 5/2/3
wulfschardt.ehler@chello.at

KOEHLER Dietmar
"Zum Alten Eisen"
Selbsthilfegruppe von Arbeitsuchenden ab 42 A
1230 Wien
Dr. Hanswenzlgasse 8
ibd.koehler@utanet.at

BELGIQUE

STEPMAN Patricia
PEELMAN Sonja
ROSSIERS Paul
CLYMANS Mieke
PRISO- Steunpunt Turnhout
B-2300 TURNHOUT
Otterstraat 116
mieke_turnhout@priso.be

TALON Jocelyne
Comité de défense des citoyens de la ville de
Bruxelles
B-1000 BRUXELLES
Rue borgval, 2
jocelynetalon@hotmail.be

CLEMENT Eugène
Fédération Espoir d'Afrique ASBL
B-1082 Bruxelles
Place de la Gare, 1/2
vzwfedasbl@belgacom.net

BULGARIE

IVANOVA Angelina
Inter Ethnic Dialog
DOBRODAN Village
dobrodan@infotel.bg

POPOV William
Competency and Ethics
PAVLIKENI Town

IVANOV Sasho
Roma Cultural & Youth Organisation
STRELCHA Town
lia@abv.bg

MINEV Douhomir
EAPN Bulgaria
BG-1000 SOFIA
Rakovski 159 str
perspekt@tradel.net

JELIAZKOVA Maria
Information Centre
BG-1000 SOFIA
Rakovski 159 str
perspekt@tradel.net

REP TCHEQUE

Hradecky Ija
hradecky@nadeje.cz

DANEMARK

RUDOLF Ole

TRUE
DK-8210 ARHUS
Jernaldervej 221a-ltv-dep
naerudvalget.aarhusamt@yahoo.dk

NIELSEN Johnny
TRUE
DK-7620 LEMVIG
Jens Sondergardsvej 3, 3sal.dep 312
urup722003@hotmail.com

HAMMER Lis
KOFOEDS SKOLE
DK-COPENHAGEN
Tagensvej 29

LARSEN Inge
KOFOEDS SKOLE
DK-COPENHAGEN
Folehaven 45.Valby

LARSEN Karin
KOFOEDS SKOLE
DK-DRAGOR
Schoutgarden 32
karinl@kofoedsskole.dk

ESPAGNE

VIRELLA JUAN PEDRO
ANDALUCÍA ACOGE
41008 SEVILLA (Andalucía)
Parque las Naciones 31
acoge@acoge.org

BANOU RABIA
MALAGA ACOGE
29009 MALAGA (Andalucía)
C/Sevilla 8
malaga@acoge.org
ALGOUCH APDENOUR
MALAGA ACOGE
29009 MALAGA (Andalucía)
C/ Sevilla 8
952393200
malaga@acoge.org

RODRIGUEZ SANDRA
SERVICIOS SOCIALES Ayunt Miguelturra
13171 CIUDAD REAL (Castilla la Mancha)
Plaza España 1
luisargueton@navegalia.com

RASTROLLO PATRICIA
ASOCIACIÓN SOCIAL ANDRÓMINES 80110
BARCELONA (Cataluña)
Carretera Vella, 37
andromines@andromines.org

JIMENEZ MARIA JOSE
FUND SECRETARIADO GENERAL GITANO
36205 VIGO (Galicia)
C/Faisán 3
acceder.vigo@fsgg.org

NAVARRO JOSE MARÍA
CENTRO DE SOLIDARIDAD
50014 ZARAGOZA (Aragón)
C/Lucero del Alba 2
barberoak@hotmail.com

ARMENDARIZ MAITE
EAPN.NAVARRA
31014 PAMPLONA (Navarra)
C/Artica 32
oficina@redpobreza.org

ESTONIE

HEINLA Eda
NGO Tallinn Children Support Centre,
10143 TALLINN
Estonia blvd 7
Eda.Heinla@iiss.ee

FINLANDE

PULLI Maija
TVY ry/EAPN-Fin
FI-25330 KUUSJOKI
Riitasuontie 19
maija.pulli@kuusjoki.salonseutu.fi

JOKINEN Tarja
Pienperheyhdistys ry
FI-25330 HELSINKI
Väinöläkatu 34 D 19
tarja.jokinen@kolumbus.fi

OYER Yumusu
Suomen Punainen Risti
FI-00810 HELSINKI
Petter Wetterin tie 3 D 94
yumusud@hotmail.com

WARDOYO Riina
Helsingin Ensikoti
FI-00510 HELSINKI
Lemunkuja 3 C 18
rinasnet@yahoo.com

WARDOYO Endro
Helsingin Ensikoti
FI-00510 HELSINKI
Lemunkuja 3 C 18
rinasnet@yahoo.com

FRANCE

BIANDA Magloire Cheri
Foyer Vers l'Avenir
FR-42153 RIORGES
337, Chemin Martin
magcheri@yahoo.fr

LEBORGNE Isabelle
AIPIES
FR-76210 BOLBEC
4bis Place Félix-Faure
aipies@wanadoo.fr

DUPREZ Christine
Ass.Martine Bernard
FR-59420 MOUVEAU

63 rue de Lille
christine.duprez@wanadoo.fr

MOULAOUÏ Nasseria
FR-75020 PARIS
6 Rue Ch. & Robert
nassera.moulaoui@laposte.net

LONGELIN Bénédicte
Foyer Chartrain
FR-28003 CHARTRES
12 rue Hubert Latham
bene_longelin@hotmail.com

LARMÉE Valérie
ATD Quart Monde
FR-69120 VAUX en VELIN
6 chemin des Echarmeaux
atdlyon@atd-quartmonde.org

HENRIQUES Antonio
ATD Quart Monde
FR-69000 LYON
28, rue de l'annonciade
atdlyon@atd-quartmonde.org

GRECE

TSITSIPA Theodora
Gr-14676 KALITH E- ATHENS
Treas, 6
tsitsipa@pnafonet.gr

LEKAJ Egida
Gr- EXARHIA - ATHENS
Sp.Trikoupi
egidaleka@yahoo.co.uk

MARINAKOU Maria
EAPN Greece,
President of EAPN International
mmarinakou@miland.gr

DOURIDA Evangelia
EAPN Greece
Gr 12136 PERISTERI ATHENS
Kleanthous, 26
kspm-erp@otenet.gr

GEBRETSADIK Geremen
Gr-11528 ILISSIA - ATHENS
Iridanou 4 a

HONGRIE

GELSEI Gergo
ALLIANCE OF SOCIAL PROFESSIONALS
1094 BUDAPEST
Ráday u. 43-45. 609.sz.
gelsei.gergo@kla.hu

MACZNE PLETZER Agnes
CSEPEL
- Ass.of People living under the subsistence level
1211 BUDAPEST
Kiss J.alt. u. 63. 5/57.

LAJTOS Sandor
Teahouse, club for jobseekers
1214 BUDAPEST
Szent István út 1/b.
lasa@freestart.hu

GURBAI Katalin
Teahouse, club for jobseekers
1215 BUDAPEST
Szent István út 1/b.
lasa@freestart.hu

FARKASNE BODNAR Emma
CSEPEL
- Ass.of People living under the subsistence level
1214 BUDAPEST
Nap u.8.4/14.
emmi48@freestart.hu

IRLANDE

Deaton Margaret
Tallaght Centre for the Unemployed
Dublin 24 Tallaght
St Dominicks Hall, Main Street
magdeaton@eircom.net

King Liz
Tallaght Centre for the Unemployed
Dublin 24 Tallaght
St Dominicks Hall, Main Street
tcu@iol.ie

In Son Keay Clara
Migrants Rights Centre of Ireland
Dublin 3 Dublin
No 3 Bereford Park
info@mrci.ie

Magat Sancha
Migrants Rights Centre of Ireland
Dublin 3 Dublin
No 3 Bereford Park
info@mrci.ie

Creighton Maria
One Parent Exchange & Network
Co Mayo Co Mayo
Malvern Mews, Knock Road, Claremorris,
enquiries@oneparent.ie

Courtney Joan
One Parent Exchange & Network
Co Kerry Co Kerry
34 Ballyrickard Court, Tralee.,
enquiries@oneparent.ie

ITALIE

ALUISI Paola
Casa dei Diritti Sociali-CILAP EAPN Italy
I-00145 ROMA
Via G. Gozzi 161
paolaalu@hotmail.com

PERRATONE Guido
Emmaus Roma
I-00147 ROMA
Via Casale de Merode 8
segr.emmausest@libero.it

PARATO Michele
Emmaus Ferrara
I-44040 S.NICOLO
Via Masolino Piccolo 8/10
emmausferrara@libero.it

ARSENE Ciprian
Casa dei diritti sociali
I-00189 ROMA Via Ischia di Castro 25
MELE Carlo
Caritas Italiana
I-83100 AVELLINO
c/o Caritas italiana Piazza Libertà 23
carit_av@inopera.it

PALUMBO Cristina
Caritas Italiana
I- 81016 CASERTA
Coop. Parva Domus, Via Elci
(Piedimonte Matese)
crispalumbo@inwind.it

GRGA Mirko
Comunità di Capodarco
I-00175 ROMA c/o Comunità di Capodarco
Via Messala Corvino

BATTAGLIA Giuseppe
Caritas Italiana
I-83100 AVELLINO
c/o Caritas italiana Piazza Libertà 23
carit_av@inopera.it

LETTONIE

GEIDE Dzintars
Livani Foundation “Balta Maja” and Charity Centre
IV 1021 Riga
Praulienas 10 -33
dg@btv.lv

LUXEMBOURG

CAPITAO Marco
None
Luxembourg

WIRTZ Nico
None
Luxembourg

HOFFMANN Marco
EAPN Lux
L-1725 Luxembourg
21-23, rue Henri VII
marco.hoffmann@ligue.lu

SCHNEIDER Klaus
EAPN Lux
Luxembourg

MALTE

Calleja Mark Anthony
Caritas Malta
VLT16 FLORIANA
5, LION STREET
diaconia@caritasmalta.org

NORWAY

HERRESTAD Ina
NO-0182 OSLO
Batteriet, Storgt 36
ina.herrestad@skbo.no

PAYS-BAS

CHRISTIAAN Sandra
EAPN Nederland
NL-1622DK HOORN
Astronautenweg 148
sm.chrsitiaan@quicknet.nl

ETTEMA Jan
EAPN Nederland
NL-7311EJ APELDOORN
Brinkhorstweg 11
janettema@wanadoo.nl

VEERHOFF Niek
EAPN Nederland
NL-1703MV HEERHUGOWAARD
Spaarne 88
nveer@wxs.nl

SMEEKES Alida
EAPN Nederland
salida@zonnet.nl

DE KONING Rien
EAPN Nederland
NL-5491KZ
OEDENRODE Venkel 5
h.koning22@chello.nl

HUYBERTS Anja
EAPN Nederland
NL-5491KZ
OEDENRODE Venkel 5
h.koning22@chello.nl

POLOGNE

PAPRZYCKA Elzbieta
BARKA-KOFOED SCHOOL
62-028 POZNAN
ul. Pilsudzkiego 11/m15
sbarki@barka.org.pl

BOR Lech
BARKA-KOFOED SCHOOL
61-003 POZNAN
ul. Sw. Wincentego 6/9
sbarki@barka.org.pl

KONIECZNY Henryk
ROSE Ass. for the People and the Environment
64-423 LUBOSZ
Chudopczyce 17
chudopczyce@barka.org.pl

SCIANA Zbigniew
ROSE Ass. for the People and the Environment
64-423 LUBOSZ
Chudopczyce 17
chudopczyce@barka.org.pl

TERCHA Antoni Barka
Association for Mutual Help
47-100 Strzelce Opolskie
ul. Krakowska 16
kramat@go2.pl

JEDRZEJAK Agnieszka
MONAR-MARKOT ALLIANCE
64-610 ROGOZNO
Roznowice 33
monar-wlkip@xl.wp.pl

ZDRENKA Piotr
Barka Foundation for Mutual Help
64-008 POZNAN
ul. Sw. Marcin 30/14
barka@barka.org.pl

PORTUGAL

TEIXEIRA Maria Rosa
Associação Promoção Social População Bairro Aleixo
4100 Porto (Portugal)
Rua Carvalho Barbosa, Ent. 106
porto@reapn.org

ANTUNES José Luis
EAPN Portugal (Porto) 4050
Porto (Portugal) Praça Guilherme Gomes
Fernandes, 45-4º
porto@reapn.org

RIBEIRO Maria Fernanda
EAPN Portugal (Coimbra)
3130-255 Soure (portugal)
Urbanização Encosta Sol, Lote 6, R/c Esq.
eapn-coimbra@clix.pt

GONÇALVES Bruno
Assoc. Cigana Coimbra 3020-208
Coimbra (Portugal)
Bairro Ingote, Lote 22, Cave Eqª
brunocig@hotmail.com

PAIVA Júlio
EAPN Portugal
4200-218 Porto (Portugal)
Rua Costa Cabral, 2368
julio.paiva@reapn.org

ROYAUME UNI

MOYO Temba
CF103NB CARDIFF
c/o Cardiff University-JOMEC-Bute Building,
King Edward XII Ave
bucolliv@cf.ac.uk

LOW Vicki
Moray Against Poverty
ELGIN 34
Glenlossie Drive, New Elgin 44
cross2@tiscali.co.uk

FOX Mike
UKCAP
L6 6AZ LIVERPOOL
11a Pear Grove

BUCOLLI Vanessa
OXFAM
CF 10 3NB CARDIFF
c/o Cardiff University-JOMEC-Bute Building,
King Edward XII Ave
bucolliv@cf.ac.uk
PODRIMAJ Lumturi
NIAPN
BT152GB BELFAST
c/o NICVA 61 Duncairn Gardens
niapn@nicva.org

VELLEM Ronald
NIAPN
BT152GB BELFAST
c/o NICVA 61 Duncairn Gardens

MOYO Selina
Refugee Women's Action Group
CF103NB CARDIFF
c/o Cardiff University-JOMEC-Bute Building,
King Edward XII Ave
bucolliv@cf.ac.uk

SLOVAQUIE

KVAPILOVA Erika
SLOVAKIA-Bratislava
Pifflova 3, 851 01
erza@nextra.sk

SUEDE

SODERSTROM Helena
RSMH
SE 75242 UPPSALA
Gnejsvägen 2 B

ALPHONCE Elisabet
RSMH
SE 75263 UPPSALA
Hagavägen 278

PERSON Maj
RFHL
SE 753 20 UPPSALA
Bangårdsgatan 13

JONSON Gith
KRIS
SE 116 23 STOCKHOLM
Bondegatan 9 A

SAMUELSON Rolf
EAPN
SE75428 UPPSALA
Ferlingsgatan 73
rolf.samuelson@comhem.se

EQUIPES

HERMANS Marja
Welzijnszorg
B-1000 Brussel Huidevetterstraat 165
marjahermans@welzijnszorg.be

GORIS Josée
Cellule Pauvreté
B-1000 Brussel Anspachlaan 1
josee.goris@minsoc.fed.be

DIERCKX Danielle
University of Antwerp- UA
B-2000 Antwerpen
Prinsstraat 13
danielle.dierckx@ua.ac.be

BOEHLKE Klaus
12487 Berlin
Mühlbergstr. 20
netz-sozialberatung@gmx.net

VEREECKEN Léopold
Forum Bruxellois de Lutte contre la Pauvreté
B-1180 Bruxelles
Rue AL.Renard 86/7
leopold.vereecken@skynet.be

FONSECA Clara
EAPN Brussels
B-1000 Bruxelles
Rue du Congrès 37-41
clara.fonseca@eapn.skynet.be

HANAN Robin
EAPN Ireland
eapn@iol.ie

KELLY Peter
Poverty Alliance Scotland EAPN
GLASGOW
162 Buchanan Street
peter.kelly@povertyalliance.org

GOSZTONYI Geza
Regional Social Welfare Resource Centre Budapest,
Hungary
H-1052 Budapest
Varoshaz u. 9-11.
gosztonyi@budapest.hu

LONEGREN Philip
EAPN Sweden
philip.lonegren@chello.se

CALVANELLI Laura
Caritas Roma
lcalvanelli@yahoo.it

WILGA Justyna
Barka Foundation
wilgaj@go2.pl

RAPPORTEUR

GORMAN Margo
margogorman@eircom.net

PRESIDENT

O CINNEIDE Seamus
seamus.ocinneide@may.ie

AUTORITES

Belgique

FRANSEN Kathleen
Stafmedewerker Vlaams Netwerk vzw
B-1030 Brussel
Vooruitgangstraat 323
vlfa@skynet.be

VAN GEERTSOM Julien
Federal Service Social Integration

ARENA Maria
Ministre de l'Intégration Sociale, Politique des
Grands villes, Egalité des Chances et Fonction
Publique

RABAU Muriel
Représentation permanente belge auprès de l'UE

Commission Européenne

SILVA Armindo
DG Employment and Social Affairs, EU Commission

QUINTIN Odile
Director General, DG Employment and Social
Affairs, EU Commission

Irlande

COUGHLAN Mary Minister for Social and Family
Affairs, Ireland

Luxembourg

JACOBS Marie-Josée
Luxembourg Minister for Family Affairs, Social
Solidarity & Youth

Autriche

HELMUT Lang
Bundesministerium für sozial Sicherheit-
Generationen und Konsumentenschutz Abt.
A-1010 WIENS Stuebnring 1
helmut.lang@bmsg.gv.at

Hongrie

KANNAI Magdolna
Department for Social Coordination-Ministry of
Health, Social & Family Affairs, Hungary
kannai.magdolna@eszcsn.hu

Pays-Bas

DE GEUS Femke
Ministry of Social Affairs and Employment
Dir. For Work & Social Assistance
fdegeus@minszw.nl

Norvège

BJERKNES Solveig
Norwegian Directorate of Health and Social Affairs
solveig.bjerknes@shdir.no

Republique Tchèque

VALECKA Hana
Hana.Velecka@mpsv.cz
ETUC-CES

Etuc - CES

FONTENEAU Gérard
Advisor at ETUC
mleonard@etuc.org

LEONARD Myriam
CES

Eurochild

WILLIAMS Anne
anne.williams@efcw.org

ATD - Quart Monde

MACIOTI Gunda
4th World Delegate to the EU
B-1040 Bruxelles
Avenue Victor Jacobs 12
atd.europe@tiscali.be

Euro Health Network

STEGEMAN Ingrid
EuroHealthNet
B-1000 Bruxelles
6 Rue Philippe le Bon
i.stegeman@eurohealthnet.org

Combat Poverty

JOYCE Fidelma
Combat Poverty Ireland

COMITE POUR L'ORGANISATION

MANGAN Gerry
Dept. Social & Family Affairs -
Ireland, Director

DAHERTY Darragh
Irish Permanent Representation

O SEAGHDHA Eoin
Dept. Social & Family Affairs - Ireland

O'MALLEY Lorcan
Dept. Social & Family Affairs - Ireland
QUINN Orlaigh

Dept. Social & Family Affairs - Ireland
BARRON Cathy

Dept. Social & Family Affairs - Ireland
FAUGHNAN Helen

Dept. Social & Family Affairs - Ireland
MURPHY Ann

Dept. Social & Family Affairs - Ireland
WALSH Niamh

Dept. Social & Family Affairs - Ireland
FRAZER Hugh

Commission européenne - DG Emploi

VANDENBUSSCHE Johan
Cabinet de Marie Arena
B-1000 Brussel Rue Royale 180

JONES Samara
FEANTSA

KENNINGHAM Sarah
ATD Quart Monde
B-1040 Bruxelles
Av. Victor Jacobs 12

HOREMANS Ludo
EAPN Vice President
B-1000 Bruxelles
Rue du Congrès-37-41
ludo.horemans@antwerpen.be

FARRELL Fintan
EAPN Director
B-1000 Bruxelles
Rue du Congrès-37-41
fintan.farrell@eapn.skynet.be

GERONDAL Micheline
EAPN Project officer B-1000 Bruxelles
Rue du Congrès-37-41
micheline.gerondal@skynet.be

WEINANDY Brigitte
Luxembourg Minister for Family Affairs, Social
Solidarity & Youth
L-2420 Luxembourg
12-14 Ave. E. Reuter
Brigitte.Weinandy@fm.etat.lu

SPC

WILLAME Elise
Directrice de la représentation belge

INVITES**Danemark**

JENSEN Steen
Viggo Council for socially marginalised people
DK-
steven_viggo@msn.com

EAPN Portugal

AIRES Sergio
EAPN Portugal
sergio.aires@netc.pt

EAPN Europe

CHAMPEIX Claire
EAPN EUROPE
B-1000 Bruxelles
Rue du Congrès, 37-41
claire.champeix@eapn.skynet.be

TV

VAN NIEKERK André
Crossing the Line production
NL- 2515 BE DEN HAAG
Huygensstraat 21 E
(www.crossingthelineprod.nl)

KUIPERS E.
Crossing the Line production
VAN DE BERG R.
Crossing the Line production
VAN DE ZEE R.
Crossing the Line production

Secrétariat/Bénévolat

LEMMENS Philippe
EAPN Europe
B-1000 Bruxelles
Rue du Congrès, 37-41
philippe.lemmens@eapn.skynet.be

NOLMANS Cynthia
EAPN Europe
B-1000 Bruxelles
Rue du Congrès, 37-41
cynthia.nolmans@eapn.skynet.be

MAES Kris
PEETERS Ingrid
VAN HUMBEECK Patrik
VEREECKEN Nicolas
MINEV Alexandar
PEKANOV Atanas
HOREMANS Mathias
CZMYR Agnieszka
ATD 4th world
CHESNEAU Emilie
MIGNOT Mélanie

INTERPRETES

ALSTROM Annika
BATTISTELLI Alberto
BAUDET Karine
BELAOUI Ouassila
BRUCATO Eric
CAUCIG Isabella
CHAVET Christine
CHMIELEWSKA Ewa
CLAEYS Isabelle
CORREIA Rui
DELADRIER Patrice
DE SA MOREIRA Carlos
EECKHAUT Frieda
ENAMI Ceighegh
ERVYN Olivier
FIERENS Anja
FEDERICO Serge
GALLER Isabelle
GONZALVES Manoel
GRIGOROVA Ada
IMHAUSER Françoise
JURION Karin
KAPPI Mirka
LEDENT Isabelle
LENDERMAN Anne
MILEVA TZENA
POTZ Angelika
PUHONEN Eeva
RAU Karina
REVA Marianne-Berta
ROSSI Maria
STAUSHOLM Lisbeth
TALVITIE Jussi
TOTSIS Stravro
VAN HYFTE Annick
VAN STALLE Christine
WRRAE Lone